

**VENDÉE**

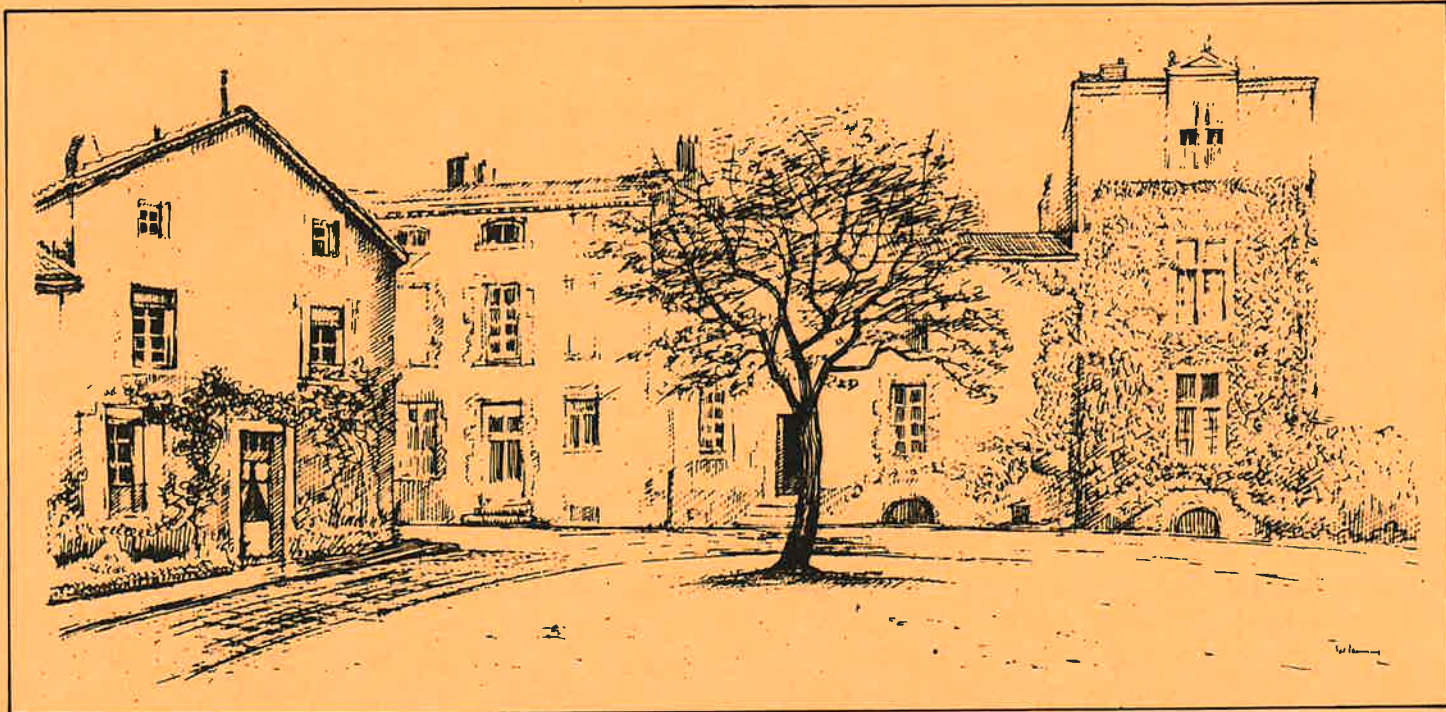


**LA ROCHE-SUR-YON**



# **AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE**

**BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON**  
**PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE**



*Place de la Vieille-Horloge (avec l'aimable autorisation de l'Artiste, Claude DELAUNAY)*

**JUIN 1992 N° 55**

# **AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE**

**Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

## **CE QU'ELLE EST :**

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

## **CE QU'ELLE OFFRE :**

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

## **MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE**

**160 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES**

## **LES RÉUNIONS**

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1<sup>er</sup> Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du Club du 3<sup>e</sup> Age.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

## **RÉUNIONS MENSUELLES**

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON  
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

### **ADULTES (à 20 h 30)**

|                                        |              |
|----------------------------------------|--------------|
| Jeudi                                  | 9 JANVIER    |
| Jeudi                                  | 6 FÉVRIER    |
| Jeudi                                  | 5 MARS       |
| Jeudi                                  | 2 AVRIL      |
| Jeudi                                  | 7 MAI        |
| Jeudi 4 et Jeudi 25                    | JUIN         |
| Jeudi                                  | 10 SEPTEMBRE |
| Jeudi                                  | 8 OCTOBRE    |
| Jeudi                                  | 5 NOVEMBRE   |
| Dimanche (9 h)<br>(Assemblée Générale) | 13 DÉCEMBRE  |

### **JEUNES (à 10 h 30)**

|           |                    |
|-----------|--------------------|
| Dimanches | 12 et 26 JANVIER   |
| Dimanches | 9 et 23 FÉVRIER    |
| Dimanches | 15 et 29 MARS      |
| Dimanches | 12 et 26 AVRIL     |
| Dimanches | 10 et 24 MAI       |
| Dimanches | 7 et 21 JUIN       |
| Dimanches | 13 et 27 SEPTEMBRE |
| Dimanches | 11 et 25 OCTOBRE   |
| Dimanches | 15 et 29 NOVEMBRE  |
| Dimanches | 6 et 20 DÉCEMBRE   |

## **DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1992 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)**

- 8 et 9 Février : 10<sup>e</sup> Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon  
7 et 8 Mars : Journée du Timbre, à La Tranche-sur-Mer  
6 au 8 Juin : Congrès et Exposition Nationale, à Niort  
24 et 25 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O., à Royan

# BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

## SOMMAIRE

N° 55

JUIN 1992

|       |                                                                                  |            |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
|       | Sommaire                                                                         |            |
| 1     | Le Mot du Président                                                              | Y. PAUVERT |
| 1 bis | Etes-vous un bon Amicaliste ?                                                    | d°         |
| 2     | Emouvant ... non ?                                                               | d°         |
| 3-4   | Un "I" manque au milieu du Bois                                                  | M. BRUNO   |
| 5-8   | L'Histoire postale de la Vendée                                                  | E. MOREAU  |
| 9-10  | Du nouveau en Vendée                                                             | d°         |
| 11-12 | Un piège à éviter                                                                | Y. PAUVERT |
| 13-21 | Imprimés et journaux expédiés<br>en nombre                                       | d°         |
| 22    | Impressions d'un philatéliste                                                    | E. MOREAU  |
| 23-28 | Les Chiffres-taxe et les Timbres-taxe<br>utilisés à La Roche-sur-Yon (1850-1900) | M. BRUNO   |
| 29-31 | Les potins de l'Amicale                                                          | E. MOREAU  |
| 32    | L'aviez-vous remarqué ?                                                          | E. MOREAU  |
| 33-36 | Le Déboursé des Cent-Jours de Napoléon                                           | M. BRUNO   |
| 37-43 | Les Hôpitaux militaires à St-Laurent<br>en 1914-1918                             | E. MOREAU  |
| 44    | Philat'Yon n° 6 Jeunes                                                           | —          |

*Directeur de la publication : Y. PAUVERT*

*Impression des textes : Imprimerie municipale*

*Impression des pages publicitaires :*

*Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE*

## LE MOT DU PRESIDENT

Il m'est souvent permis de sourire, bien que le rôle de Président ne soit pas toujours drôle, en ce sens qu'on le rend parfois bêtement responsable des erreurs ou omissions commises ...par les autres.

La critique est aisée, dit-on, surtout lorsqu'elle n'est pas constructive et formulée par des gens vaniteux et imbus de leur personne. Il est vrai que nous vivons une époque d'agressivité ou "les autres" ont le tort d'exister et de ne pas penser ou vivre comme leur ego. Mais il faut bien faire avec....

Je ne vais pas philosopher, rassurez-vous ! Mais, tel le petit capitaine d'un tout petit bateau, il faut savoir être diplomate et tolérant pour maintenir la barre vers la bonne direction choisie par son équipage.

Cette agressivité ne vient pas toujours de l'intérieur. Je n'en ai pour preuve que ce que j'ai lu dans une revue où il est dit, en résumé et en extrapolant : " Vous les clubs philatéliques, bornez-vous dans vos bulletins à rendre compte de la vie de votre société et arrêtez "d'infliger" à vos adhérents la lecture de "pseudo-études" (dixit), car nous la véritable presse, sommes seuls capables d'éditer des articles sur les marques postales de BOURBON-VENDEE, de FONTENAY-LE-PEUPLE ou les hôpitaux militaires de 1914-18 ...."

J'en suis désolé, mais son auteur, avant de tremper sa plume dans le vinaigre, aurait dû savoir que les "pseudo-études" en cause, telles celle de notre adhérent M. BONNET a fait le bonheur de la presse dite spécialisée, que les ouvrages de l'ami BRUNO (un a été diplômé aux U.S.A.) ont fait l'éducation de quelques journalistes et que notre bulletin trimestriel, apprécié dans toute la France, n'a jamais plagié la "véritable presse" ...et ne le fera jamais ! On n'en a vraiment pas besoin pour faire 50 ou 60 pages à chaque édition !

Mais au fait, pourquoi les articles de fond publiés dans cette presse sont-ils souvent signés par des collectionneurs autres que journalistes ?

Y. PAUVERT

Seuls ceux qui ont connu la guerre 1939-1945 et la Résistance comprennent pourquoi on n'a pas choisi sa profession à l'âge de 18 ans ! Quant aux autres ....



## ETES-VOUS UN BON AMICALISTE ?

Ce n'est pas un concours, mais une question posée à chaque amicaliste résidant, disons à moins de 80 kms de LA ROCHE-SUR-YON. Vous en garderez le résultat pour vous, bien entendu. Allons-y gaiement :

- vous avez assisté à combien de réunions mensuelles en 1991  
(1 point par réunion) :
- avez-vous participé à l'Assemblée générale le dimanche 8 décembre 1991 ? (3 points) :
- avez-vous participé à la galette des Rois le 9 janvier 1992 ?  
(1 point) :
- avez-vous visité notre exposition philatélique et cartophilique des samedi 12 et dimanche 13 octobre 1991 ? (2 points) :
- avez-vous visité l'exposition organisée lors du passage de la flamme olympique le 18 novembre 1991 ? (2 points) :
- avez-vous proposé un article de fond dans un de nos bulletins trimestriels ? (1 point) :
- avez-vous effectué une ou plusieurs projections de documents philatéliques ou marcophiles au cours de nos réunions mensuelles en 1991 ? (2 points) :

Total : \_\_\_\_\_

Si vous atteignez 15 et plus, bravo, et nous vous en sommes très reconnaissants. De 10 à 14, c'est bien... De 5 à 9, "peut mieux faire". Mais si vous totalisez un gros zéro, vos 29 frs de cotisation annuelle restant à l'Amicale ne vous donnent droit à aucune critique ! Continuez donc dans ce dernier cas, mais discrètement, à ne retirer que des avantages de votre adhésion : réductions accordées par notre ami D. HARJANI, circulations, nouveautés et... bulletin trimestriel.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

B I E N V E N U E . . .

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Comme tout-un-chacun, les philatélistes voudraient bien ne pas vieillir d'un an tous les 12 mois...

C'est ainsi que Nicolas BLAZEJEWSKI, notre ex-délégué auprès des Jeunes de la Section, aimerait bien ne jamais dépasser la majorité statutaire (21 ans) de l'Amicale Philatélique Yonnaise. Il entre donc maintenant dans le cercle des "anciens" où il est le bienvenu. Cher Collègue, il faut bien accepter l'inéluctable et se préparer à exposer maintenant dans la cour des "grands" après avoir remporté les médailles de ta proche adolescence. Nous te faisons confiance pour représenter notre Amicale !



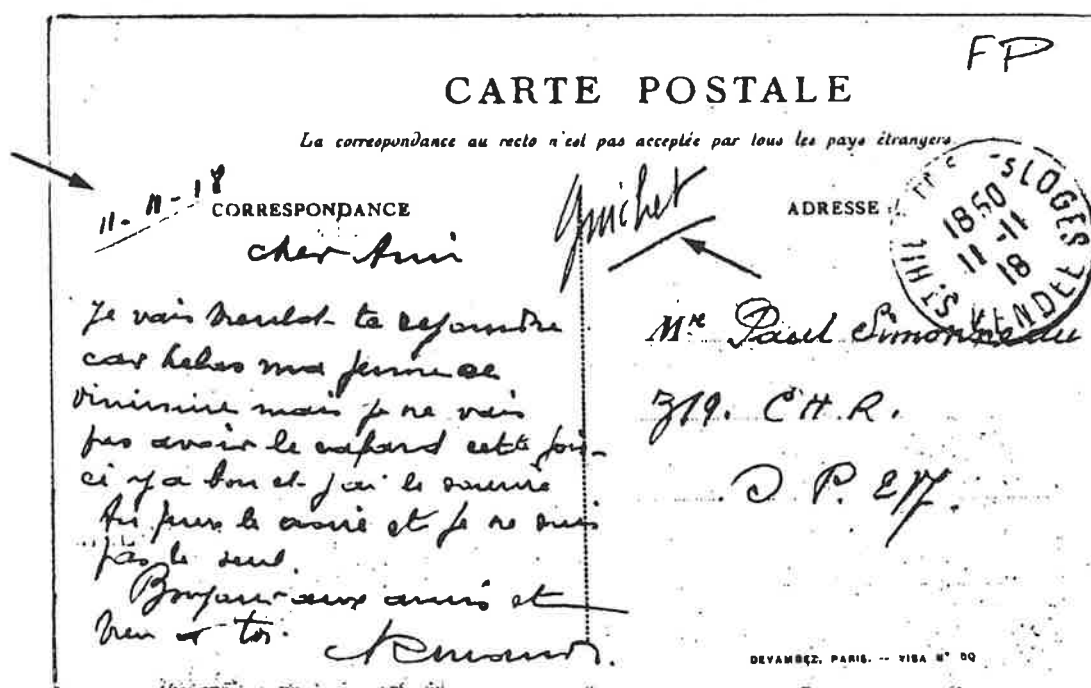
Côté vue

## ÉMOUVANT ... NON ?

A première vue, le dos de cette carte postale n'a rien de particulier ... si ce n'est la date qui y est portée ! 11 Novembre 1918 : les massacres de la "Grande guerre" prenaient fin à midi et on y lit :

"Cher Ami, Je vais bientôt te rejoindre car hélas ma  
"perme se minimise, mais je ne vais pas avoir le cafard  
"cette fois-ci, y a bon et j'ai le sourire tu peux me  
"croire et je ne suis pas le seul. Bonjour aux amis et  
"bien à toi."

Elle fut donc écrite quelques heures (et peut-être moins) avant que le clairon sonne la fin d'un conflit mondial et que se terminent les abominables souffrances supportées par les soldats des deux camps.



Si on veut rester sur le plan postal, chacun sait ce que signifie la mention "FP". Mais pourquoi cette inscription manuscrite "Guichet" ? Tout simplement parce que les soldats en permission devaient déposer leurs plis au "guichet" de la Poste (et non dans une boîte-aux-lettres) pour bénéficier de la franchise postale, cette mention particulière étant apposée par l'employé de cette administration. En effet, ceux qui étaient au front, ou à l'arrière de leur unité combattante, ou hospitalisés, remettaient leur courrier auprès d'un Vaguemestre qui appliquait un "tampon" faisant office de dispense d'affranchissement. Bien entendu, les permissionnaires ne pouvaient faire effectuer cette opération puisqu'ils étaient provisoirement dans leur famille ... ou ailleurs.

Cette marque de Guichet n'est pas rare, mais il n'est pas courant de rencontrer une telle correspondance faisant déjà ressentir l'explosion de joie qui allait survenir quelques minutes plus tard, en France et chez ses Alliés !

Y.P.

# UN "I" MANQUE AU MILIEU DU BOIS ?

Maurice BRUNO

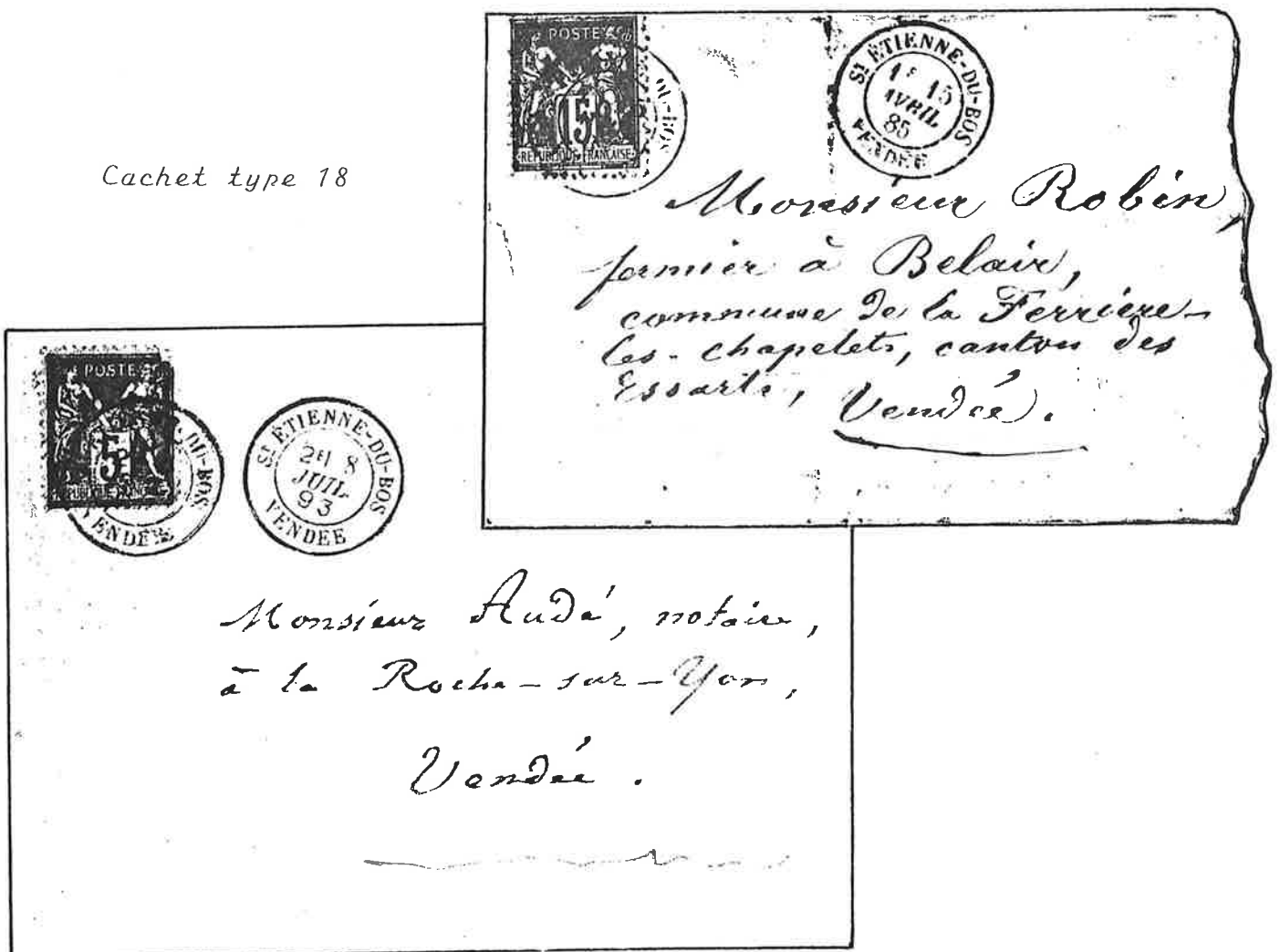
J'ai trouvé dernièrement des enveloppes dont les dates extrêmes des cachets s'échelonnent d'avril 1885 à octobre 1893. A première vue elles paraissent bien ordinaires, d'autant qu'elles sont affranchies à l'aide de timbres-poste d'usage courant.

Un examen plus approfondi fait cependant ressortir une anomalie dans le cachet à date, car le nom du bureau de poste est orthographié : ST ETIENNE-DU-BOS au lieu de ST ETIENNE-DU BOIS, la lettre "I" ayant été omise par le graveur lors de la confection du cachet.

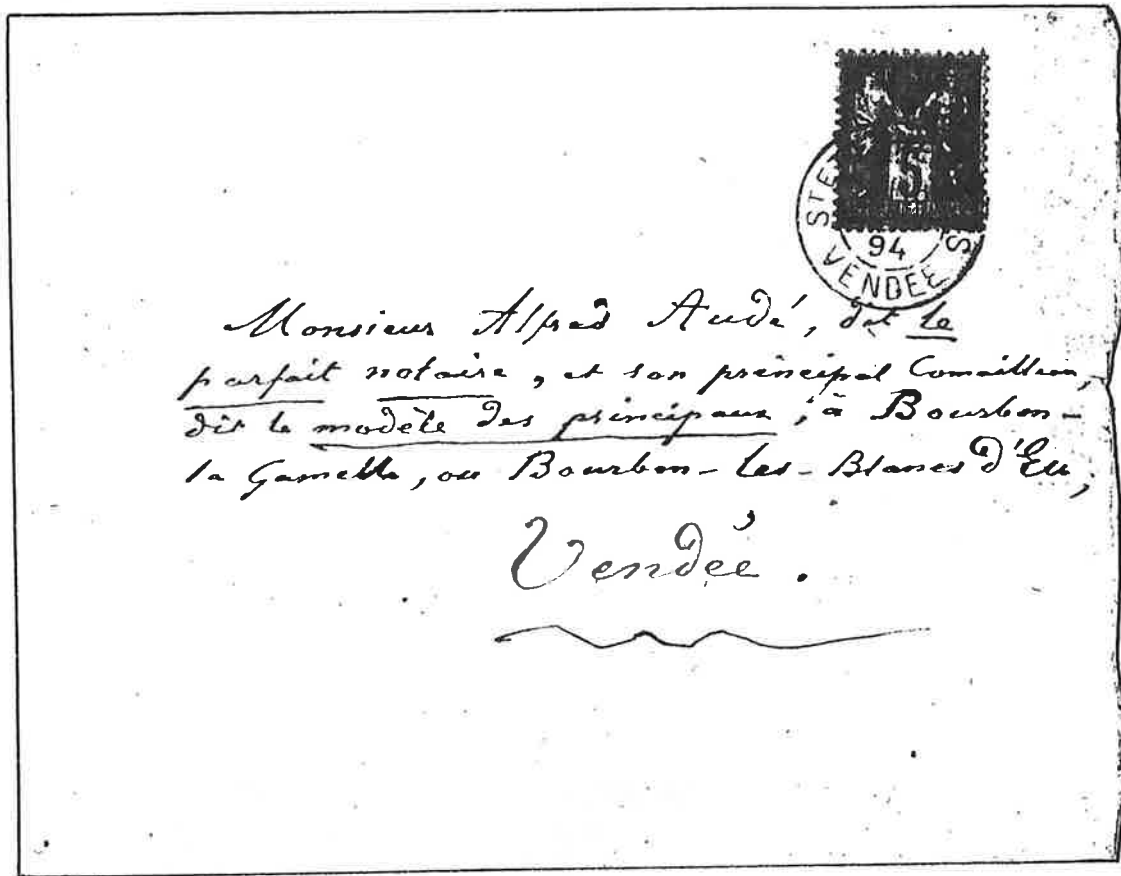
Mais sur une enveloppe datée d'avril 1894, le timbre-poste a été oblitéré par le nouveau cachet qui venait d'être mis en service et sur lequel l'orthographe du nom de la commune est cette fois libellé correctement.

Le cachet à date, qui fut utilisé par le bureau de St Etienne-du-Bois depuis sa création en recette le 11 juillet 1883, a donc porté le nom erroné pendant plus de dix années, ce qui est quand même surprenant.

Cachet type 18



D'ailleurs, ce n'est pas la seule erreur connue en Vendée à ce sujet, et dans un prochain bulletin j'essayerai de dresser la liste des bureaux ainsi concernés.



Voici une adresse postale figurant sur le pli ayant circulé qui exprime de façon ironique l'opinion politique de l'expéditeur. "Il fallait le faire".

Traduction : Bourbon-les-blancs-d'Eu = Bourbon-les-blancs-d'oeufs, le blanc étant la couleur de la royauté déchue.

---

Lu dans "Le Publicateur" du 14 novembre 1867  
paraissant à Napoléon-Vendée

"Il n'est pas rare de recevoir dans une lettre un timbre-poste destiné à affranchir la réponse demandée. Ce timbre est toujours adhérent à la lettre ; il y est collé par un coin après avoir été humecté par la langue ou les lèvres. Or, si l'expéditeur est atteint de quelques lésions spécifiques de la bouche et de la langue, on comprend à quoi s'expose le destinataire lorsque, pour coller à son tour ce même timbre, il le repasse sur sa propre langue.

Conclusion : ne le mouillez jamais qu'avec de l'eau.

La "Gazette médicale de Lyon" donne ce conseil aux spécialistes. Il est prudent et bon pour tout le monde ; suivez-le.

Conclusion contemporaine : vive le timbre auto-collant!

# L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

E. MOREAU

L'actualité s'avère abondante ce trimestre-ci ; les événements se précipitent en ce qui concerne l'histoire postale de la Vendée.

## La Journée du Timbre

La Journée du Timbre était organisée cette année par l'Amicale Philatélique Tranchaise dans sa jolie salle du casino de l'Aunis.

Le timbre retenu représentait une scène d'accueil à la Poste; le thème n'a pas été jugé bien attrayant par les visiteurs.

Le timbre imprimé en feuilles, de valeur faciale 2,50 F. + 0,60, est jaune, gris et bleu, dit la notice. Il a été tiré en offset. Le carnet de six figurines, de format 235 mm X 57,2 mm, est imprimé en héliog. Les couleurs des timbres sont jaune, rouge et bleu.

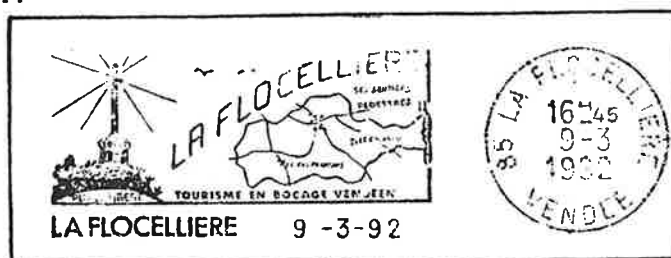
L'Amicale Philatélique Tranchaise diffusait aussi un souvenir local.



Flamme permanente de **LA FLOCELLIERE** mise en service le lundi 9 mars.

A gauche, est représentée la Croix-Lambert, une croix située au sommet d'une éminence, le Puy-Lambert, à 100 m. environ de la route Les Herbiers-Pouzauges, sur les restes d'un ancien moulin. La croix est illuminée la nuit.

Le reste de la flamme vante les sentiers pédestres de la commune, dénommés d'après leurs principaux points de passage: le Coudreau et le Pas français.



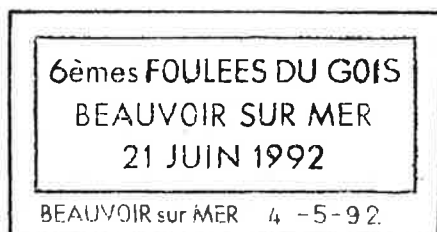
## FLAMME PERMANENTE DE LANDEVIEILLE

Le jeudi 7 mai , et non le 4 comme prévu, une flamme sortait à Lande - vieille.

Oeuvre d'un artiste local, Mr André DROY, elle veut synthétiser les at - traits de la localité. Le plan d'eau, c'est le lac du Jaunay avec une planche à voile ; le petit pont de pierre décore un coin d'un espace-loisirs ; les grappes de raisin rappellent que les vignobles de Landevieille bénéficient du label V.D.Q.S. "Fiefs vendéens" comme ceux de Brem. Enfin la mer n'est qu'à 5 km. !



## LES FOULEES DU GOIS A BEAUVOIR



Une vieille connaissance ! cette année, Beauvoir utilise à nouveau, du 4 Mai au 21 juin (en principe) la flamme non illustrée annonçant la course annuelle dite

"Foulées du Gois".

A noter qu'elle n'a pas été utilisée tous les ans !

## EVENEMENTS ANNONCES AU MOMENT DE "BOUCLER" LE BULLETIN

Ils sont extrêmement nombreux dans les semaines à venir ; une vraie hémorragie ! Faut-il s'en plaindre ?

le samedi 30 mai, une flamme permanente, la Foire à la Brocante de Saint - Christophe-de-Ligneron. Tout le monde connaît les Puces ligneronnaises. Divers objets (carafe, lampe...) figurent sur cette flamme.

Une exposition philatélique, organisée au lieu dit le Château, accompagnera la sortie de cette flamme.



le lundi 1<sup>er</sup> JUIN, Cœx se mettra au goût du jour, avec une flamme représentant le logo de la commune, avec trois mots : espace floral, olfactorium. Ce dernier mot ne figure pas encore au Larousse (petit ou grand). De toutes façons, le jardin de la mairie nous en promet plein les narines !



Le lundi 1<sup>er</sup> juin aussi, Luçon nous gratifiera également d'une flamme très moderne : un vol d'oiseaux, et une mention "SES INDUSTRIES MECANIKES". Espérons qu'une notice nous en apprendra plus long !



## **Incertitudes pour la Foire-Exposition de La Roche, du 7 au 11 juin**

Contrairement aux années précédentes, la Foire n'a pas été annoncée par une flamme de la Roche-gare, du moins à notre connaissance !

La Poste mettra-t-elle en place le bureau temporaire habituel dans l'enceinte de la Foire ? Mystère !

Notre ami Maurice Bruno  
a mené une enquête serrée  
dans l'enceinte de la  
Foire-Exposition.  
La Poste n'a pas prévu de  
bureau temporaire.  
Dont acte

## **Un Bureau temporaire à ANGLES, les 6 et 7 juin**

On sait que le receveur d'Angles, Mr MEUNIER, n'est jamais à court d'idées neuves ! Ce bureau temporaire veut aider à la promotion des métiers du plâtre, enfin, des métiers artistiques du plâtre, avec l'aide des " Compagnons du plâtre " de Nantes.



Sur la façade de l'église d'Angles, on voit une sorte d'ours, qu'on appelle la MALEBÊTE ( la mauvaise bête ). Un moulage en plâtre de ce pignon va être fait et servir de modèle au timbre à date du bureau temporaire. Des souvenirs affranchis avec le 2F Ours des Pyrénées seront proposés et une exposition de moulures d'art devrait figurer au programme .

## **Un autre bureau temporaire à NOIRMOUTIER, le 13 juin.**

L'inauguration d'un nouveau bureau de poste doit donner lieu à l'organisation d'un Bureau temporaire . Il semblerait que la nouvelle recette serait utilisée dès le 18 mai ; mais aucune information n'a transpiré sur l'animation du jour de l'inauguration et notamment sur le timbre à date qui sera utilisé ce jour-là.

## **Le 13 juin encore, une flamme à Saint-Michel-en-l'Herm**

Cette flamme sera utilisée à compter du samedi 13 juin , mais à 15 heures seulement, avec une étoile.

A droite, on voit une partie de l'ancienne abbaye , très enjolivée, encore qu'une partie des bâtiments se visite. A gauche, le Rocher de la Dive, est une grosse butte , à peu près circulaire, sur laquelle était bâti un petit bourg , avec son école. ce quartier est maintenant rattaché à Saint-Michel .



## **Les 20 et 21 juin, un autre Bureau temporaire à Réaumur**

Une association a réussi à rénover le manoir de Réaumur, où vécut parfois René-Antoine FERCHAULT de REAUMUR, physicien et naturaliste français , né à la Rochelle en 1683 et décédé à Saint-Julien-du-Terroux en 1757.

Son nom a été popularisé surtout par la confection d'un thermomètre à alcool qui porte son nom ,mais ses travaux en tous genres lui ont valu une notoriété mondiale. Il fut d'ailleurs membre de l'Académie des Sciences dès 1708, à 25 ans !



Et APREMONT, le 13 juillet

Une flamme d'oblitération permanente devrait, à compter du 13 juillet, mettre en valeur une partie du château et les charmes du lac voisin.



Enfin (?) ,TALMONT ,le 18 juillet, ..

Un Bureau temporaire a été demandé par le Centre Culturel Talmondaïs, le 18 juillet. Aucune information n'a filtré sur le lieu cette manifestation ,pas plus que sur le sujet du timbre à date.

Nous réservons ci-contre une place au cas où des informations nous parviendraient.

#### INFORMATION COMPLEMENTAIRE POUR LE BUREAU D'ANGLES

Des informations de dernière minute nous permettent de préciser que le Bureau de Poste temporaire sera ouvert à ANGLES, dans la salle de l'Aluette, le 6 juin ,de 14 à 18 h. et le 7 juin, de 10 à 12 h., et de 15 à 18 heures.

Une exposition sur le métier de plâtrier sera présentée.

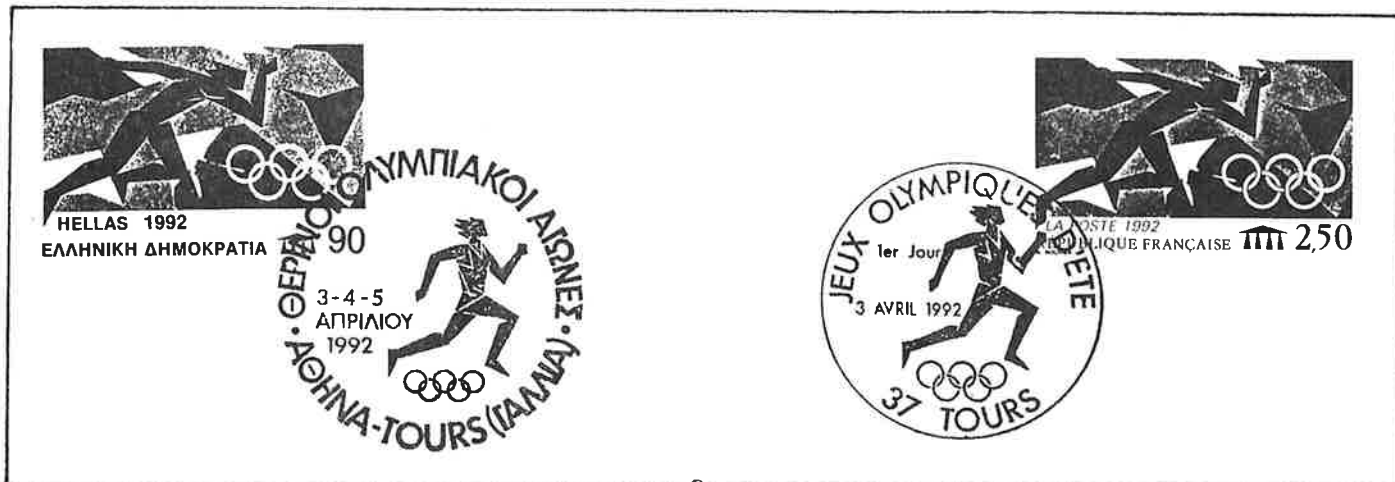
#### LA FRANCE EST BIEN RESTEE LA GAULE

Surprise en prenant connaissance de la magnifique oblitération grecque apposée sur le pli reproduit ci-dessous.

On y lit en effet: TOURS GALLIA, ce dernier étant écrit bien sûr en caractères grecs. Les Hellènes, même modernes, peuvent avoir gardé la nostalgie du passé et ils ont conservé le mot latin pour indiquer la France.

Alors, "nos ancêtres, les Gaulois"...c'est bien vrai .

E.M.



## Du nouveau, en Vendée

En Mars, nous recevions de Mr R. CHARBONNIER, de Maisons-Alfort, (qui nous a envoyé d'excellents articles pour le bulletin), l'information qu'il existait un timbre à date comportant un petit h sur un pli de Sallertaine. Cet érudit précisait qu'à sa connaissance Sallertaine était une ancienne annexe de Challans.

Tiens, nous ne nous étions aperçus de rien ; et il a fallu qu'un "étranger", bien complaisant au demeurant, lève le lièvre ! La piste méritait d'être suivie ; elle le fut ! Et l'on découvrit que les deux guichets annexes de Challans avaient vécu !

L'un, Sallertaine, ex-annexe 2, était devenu Agence Postale le 2 mars ; et nous n'avions pas pu recueillir une dernière empreinte du guichet annexe, fin février.

Par contre le guichet annexe 1, situé au Perrier, n'est devenu Agence postale que le 2 mai



On trouvera ci-dessous la "transmission de pouvoirs" ; autrement dit, le dernier jour de l'annexe 1 et le premier jour de l'Agence postale du Perrier, le 2 mai.



## Morte sans le savoir

Par contre, il faut signaler la disparition "sans fleurs, ni couronnes" du Guichet annexe du Fenouiller, dépendant de Saint-Gilles, La Poste le jugeait non rentable ; la ville du Fenouiller ne veut pas assurer les frais d'une Agence Postale. L'annexe du Fenouiller est donc morte, sans le savoir, en Août 1991.

---

### ANIMATIONS PREVUES POUR LES PROCHAINES REUNIONS MENSUELLES

- 4 juin : coup d'oeil sur les annulations linéaires, les cachets d'essais, les lettres "chargées", les entiers postaux (avec projection).
- 25 juin : initiation aux collections thématiques (avec projection).
- juillet-août : relâche... (vive les vacances !)
- 10 septembre : mini-vente réservée aux membres de l'A.P.Y. (voir bulletin n° 54, page 43). Apportez ce que vous voulez céder.

P.S. : dorénavant, les animations mensuelles seront indiquées à chaque édition de notre bulletin trimestriel pour les 3 mois suivants.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Nous avons aperçu récemment, dans les boîtes d'un négociant, un lot d'enveloppes expédiées par l'Administration des Postes, Télégraphes et téléphones, dans les années 1936-1937. Ces plis apparemment de service, présentent deux particularités : ils sont affranchis à 3 F. (alors que la recommandation était à cette époque de 1,25 ou 1,50 F.) et ces timbres portent un triangle, avec au centre la lettre R.

Voici un exemplaire de ces pièces. A quoi pouvaient servir ces affranchissements qui n'ont pas reçu d'autre oblitération que ce triangle et et ce R ?

Merci à ceux qui savent ..et pourront répondre .



# Express Service

## Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances  
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 leblanc  
saunierduval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine

Tél. : 51.37.61.09

# FOCH

## ASSURANCES

ASSURANCES  
et  
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37

  
**LE RETRO**  


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon · Tél. 51.62.18.14

**S. A. Imprimerie Vendéenne**  
**LIBRAIRIE DE L'ETOILE**

1, Rue Georges-Clemenceau  
**85000 LA ROCHE SUR YON**  
- **Téléphone** : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES  
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,  
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,  
Fournitures pour le dessin.

 **AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE**  
**A.P.Y.** *istez-vous...*  
*détendez-vous, faites de la vraie philatélie...*  
**LA ROCHE-SUR-YON** 

**POISSONNERIE**

"chez **ANDRE**"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier  
des **SABLES d'OLONNE**

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

**NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE**

**HARPHIL**

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%  
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)  
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



**JAPY-SOEB**  
**CAILLET-BRIANCEAU**

**MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU**  
(Service Après-Vente)

1, place du Marché  
**85000 LA ROCHE-SUR-YON**  
Tél. 51.37.46.12

## UN PIEGE A EVITER ....

Yves PAUVERT

Par inattention, on peut se faire "rouler" dans les ventes sur of-fres...

Il y a quelques années, j'avais soumissionné dans une de celles-ci pour obtenir une pièce marcophile présentée de la façon suivante :

" Sur enveloppe du 20-6-09 de CIEUX, arrivée au verso le 21-6-09 à PARIS (ca-  
" chet au verso), type SAGE n° 87 en paire avec mill. 8 + type BLANC n° 108 en  
" paire avec mill. 8 comprenant timbre coupé en deux - Rare et Sup."

Cette particularité du "timbre coupé en deux" me fit penser qu'ef-fectivement ce pli ayant normalement circulé ne devait pas être très courant. J'ai donc présenté mon offre et obtenu le lot en cause. Mais, à réception, un calcul rapide me fit transformer mentalement cette "rareté" en simple "cu-riosité" !

En effet, le piège était le suivant :

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| - n° 87 = timbre à 3 c., en paire     | = 6c. |
| - n° 108 = timbre à 2 c., en paire    | = 4c. |
| - n° 108 = timbre à 2c. coupé en deux | = 1c. |

Total = 11c.



Or, le tarif de la lettre simple applicable du 16 avril 1906 (loi



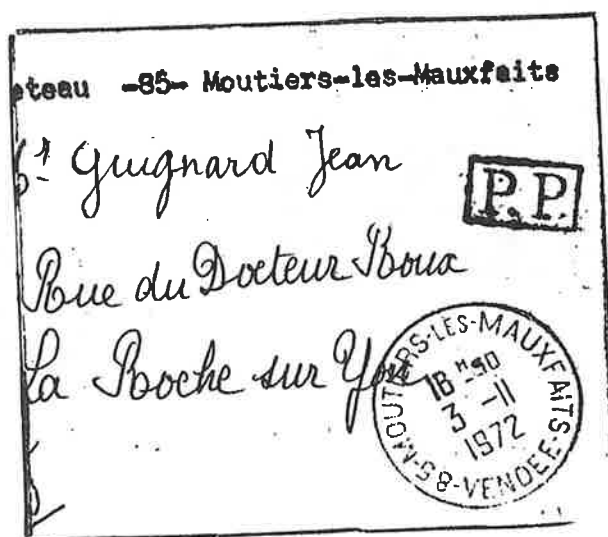
# IMPRIMES ET JOURNAUX EXPEDIES EN NOMBRE

Yves PAUVERT

## LES GRIFFES RECTANGULAIRES P.P.

La griffe P.P. encadrée, apposée sur les plis à l'origine destinés à signaler que le port, contrairement à l'usage, avait été payé par l'expéditeur, fut créée aux environs de 1831, c'est-à-dire longtemps avant l'apparition du premier timbre-poste en FRANCE.

Elle se reconnaît surtout par 2 petits points apposés après chaque lettre P. Il en a longtemps été fait usage pour l'envoi de journaux ou d'imprimés, notamment dans les petits Bureaux de Poste démunis de la même empreinte modernisée. L'ancienne ne semble plus beaucoup utilisée de nos jours.

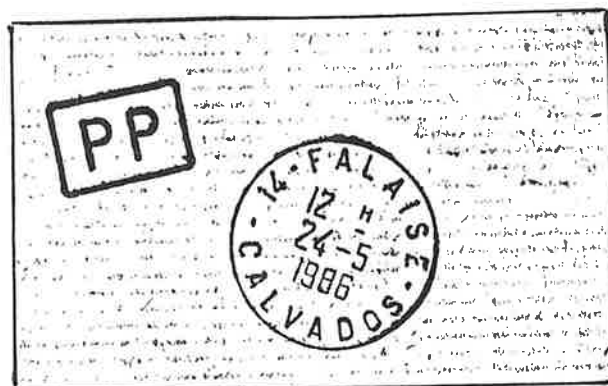
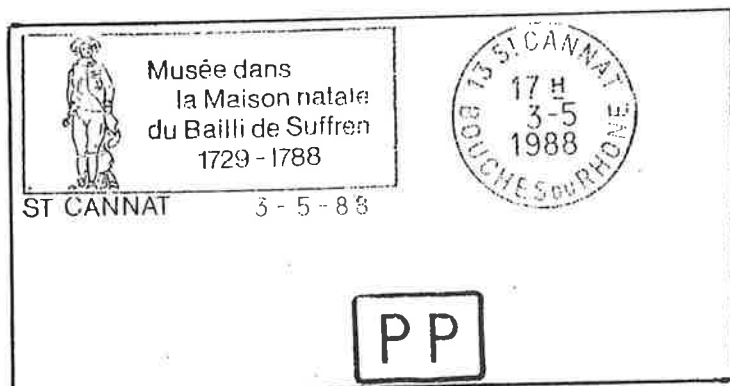


...139 ans de service !

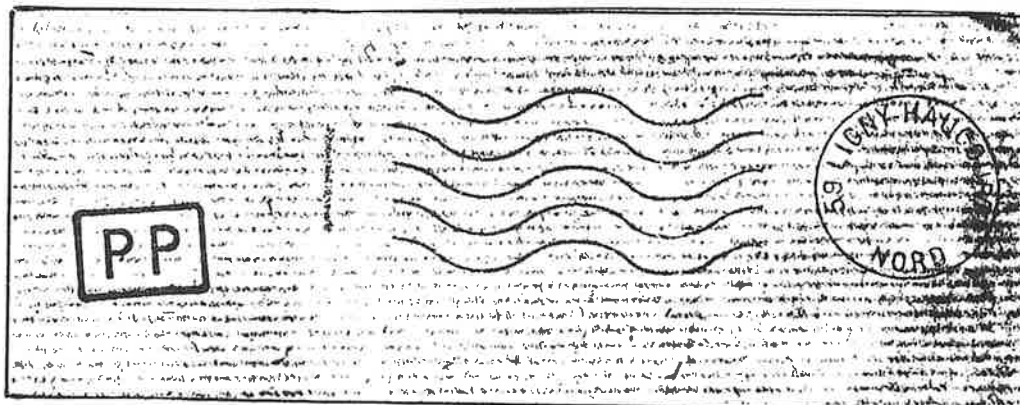
① le 28 août 1831 selon M. BRUNO

Une griffe d'aspect très différent apparaît dans les années 1980. Elle est facilement repérable : rectangle aux angles arrondis, disparition des points, lettres plus sobres. Là aussi, ce P.P. manuel paraît être remplacé par des empreintes mécaniques issues de machines à oblitérer dont nous parlerons dans un autre numéro de l'Amicale.

La plupart du temps, cette marque est accompagnée de la date d'envoi des objets :



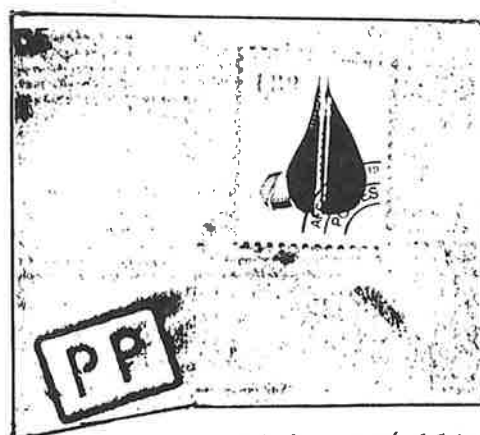
mais aussi, sans indication de la date d'expédition:



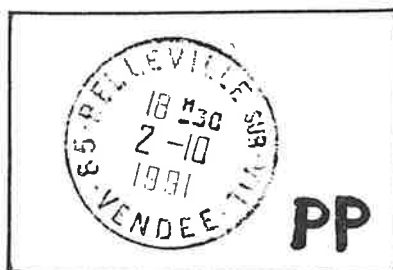
Là aussi, on trouve des "variétés" :



avec points après les P.

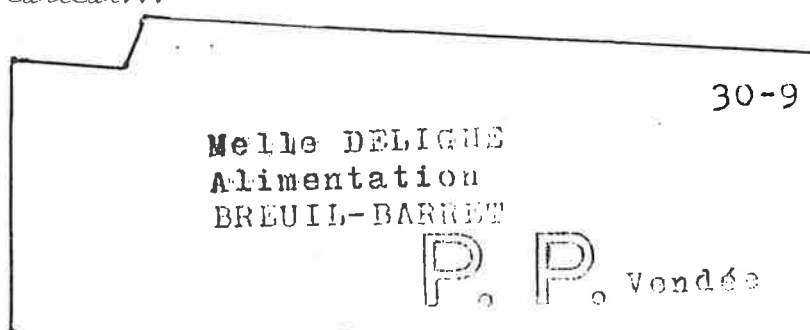


avec timbre préoblitéré !



à l'aide de caractères mobiles

On ne peut passer sous silence ce port-payé apposé par duplication en même temps que l'adresse du destinataire. C'est le seul rencontré à ce jour par votre serviteur... Il ne semble pas du tout conforme aux instructions administratives de l'époque. Quant aux chiffres "30-9" figurant en haut et à droite de cette bande, ils ne sont suivis d'aucun autre millésime. Curieux...



## LES EMPREINTES DITES "RECTANGULAIRES"

Devant le nombre croissant d'imprimés et de journaux remis à la Poste, l'Administration offrit la possibilité de dispenser les expéditeurs du timbrage dès Janvier 1963, lorsque le nombre d'objets expédiés était égal ou supérieur à 10.000. Cette dispense s'appliquait essentiellement aux catalogues d'au moins 250 grammes.

Puis, elle s'étendit à l'ensemble des envois "en nombre" (supérieurs à 10.000 objets) à condition de ne comprendre que des plis strictement identiques et excluant ceux affranchis par machines ou timbres mobiles.

Dès lors, l'Instruction générale applicable à partir de septembre 1973 tente d'harmoniser les empreintes en cause en permettant d'identifier l'expéditeur :

- par l'apposition de la mention **PORT PAYÉ**,
- suivie du tarif applicable au moyen d'un code représenté sous forme d'étoiles (voir ci-dessous).
- du numéro du département ayant accordé l'autorisation de dispense, du numéro de celle-ci,
- ainsi que le nom du Bureau de Poste dépositaire des envois en nombre.

On évoquera successivement les marques résultant des tarifs en vigueur, en tentant de suivre au mieux l'évolution de ces empreintes :

Tarif n° 1 : avec 1 étoile pour les envois de 10.000 à 15.000 objets,

Tarif n° 3 : avec 2 étoiles pour les envois de plus de 20.000 objets,

Tarif n° 2 : avec 1 triangle pour les envois de 15.000 à 20.000 objets,

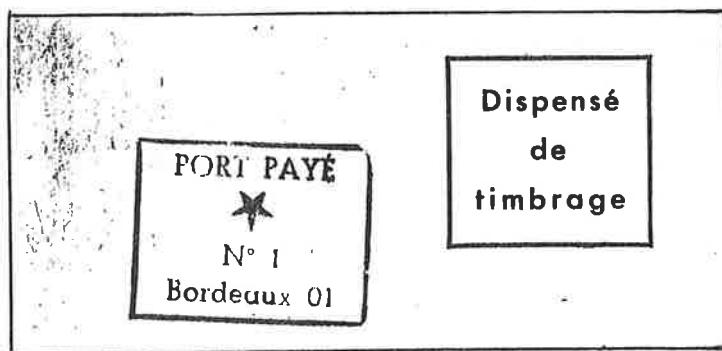
"Tarif spécial n° 2" : pour les envois d'au moins 10.000 paquets

Lettres "C" : pour les envois d'au moins 10.000 catalogues.

-0-0-0-0-0-0-0-

### TARIF N° 1 (1 étoile)

Ce sont peut-être les moins courantes. L'empreinte ci-dessous semble être un "précurseur" puisque, apposée en rouge au moyen d'un cachet en caoutchouc, elle ne comporte pas le numéro de l'autorisation de dispense, à moins que le "N° 1" qui y figure soit la première délivrée à BORDEAUX ? En ce qui nous concerne, c'est la seule jamais rencontrée.



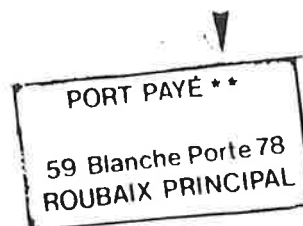
TARIF N° 3 (2 étoiles)

*C'est certainement le plus utilisé... On s'attachera donc à tenter d'en percer les mystères.*

*En ce qui concerne ce tarif, on doit tout d'abord observer que les 2 très petites étoiles HORIZONTALES du début furent rapidement remplacées, pour cause de visibilité insuffisante*

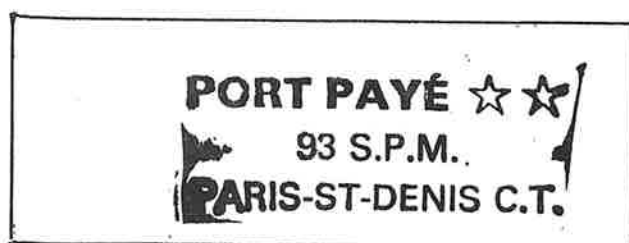
S.A. TEXTILES DE LA BLANCHE PORTE  
59201 TOURCOING CEDEX

Le Directeur Commercial



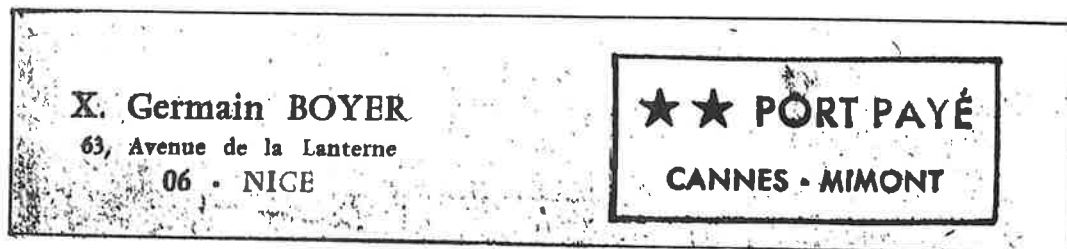
étoiles minuscules

*par 2 étoiles nettement plus grosses*



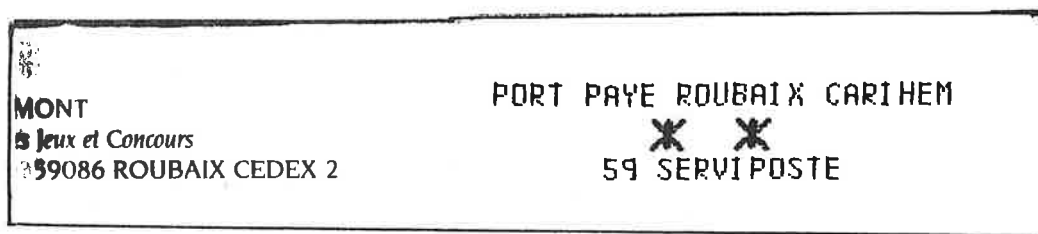
étoiles creuses

*bien que l'empreinte du cachet en caoutchouc ci-dessous semble, là aussi, très incomplète.*



pas de référence à l'autorisation de dispense

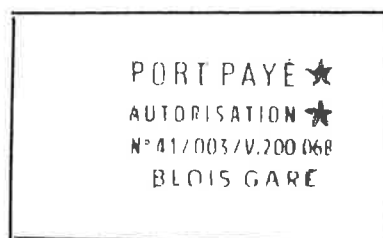
*Il semblerait que les tâtonnements dus à cette nouvelle réglementation soient à l'origine de ces lacunes.*



astérisques au lieu d'étoiles

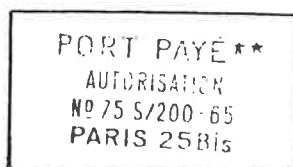
Une harmonisation générale de ces empreintes apparaît alors, bien que l'Administration des Postes n'ait publié aucune circulaire en ce qui les concerne, s'agissant, pour elle, de marques issues de machines à affranchir... utilisées sous une autre forme.

Mais les 2 étoiles, relativement petites, apparaissent désormais VERTICALEMENT, accompagnées des mentions obligatoires dans des marques de mêmes dimensions,



sans date, ni n° de machine

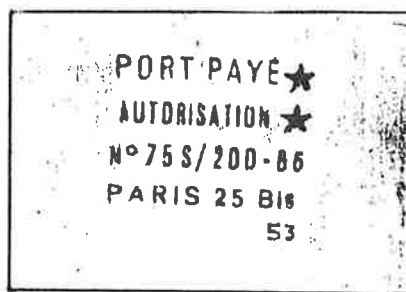
...sauf celle ci-après de dimensions très inférieures avec 2 petites étoiles horizontales ! Où la classer ?



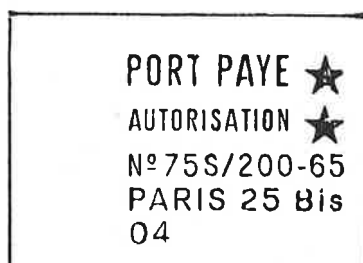
avec petit n° de machine

On rencontre ensuite ces mêmes empreintes :

- avec un numéro de machine en bas à droite,

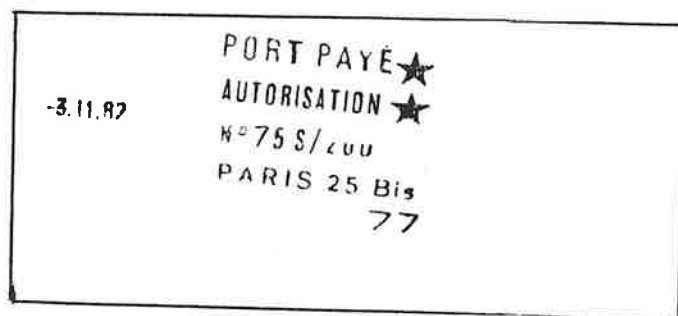
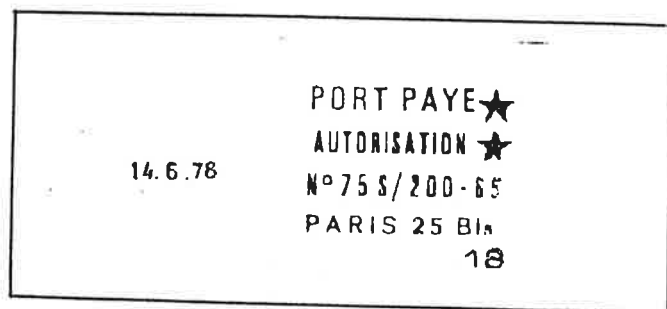


-ou à gauche.

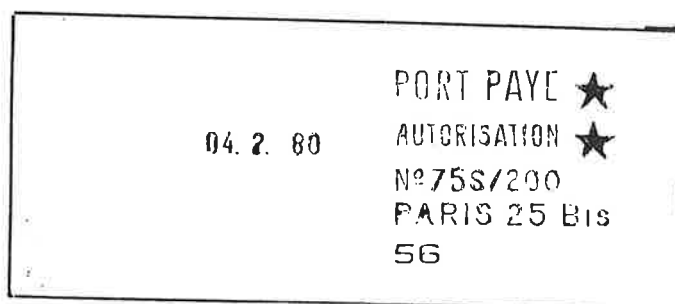
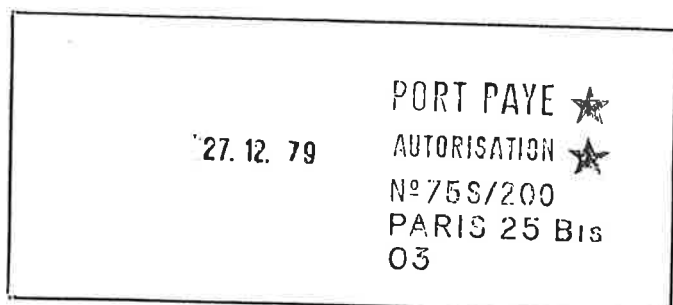


Encore plus tard, la date d'expédition des plis apparaît, toujours située à gauche des marques en cause :

- avec numéro de machine à droite,



- ou numéro de machine à gauche.

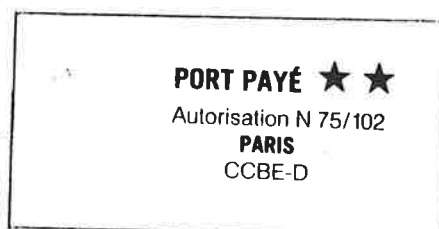
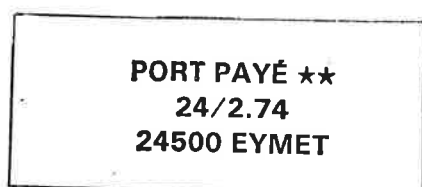


On peut remarquer une différence très nette de dimensions entre les empreintes ci-dessus, que le numéro de machine soit situé à droite ou à gauche.

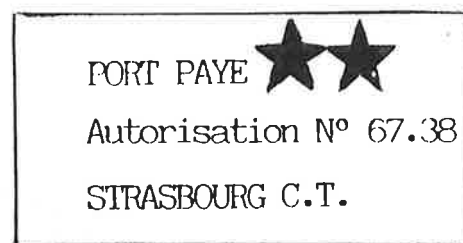
L'explication en est donnée, entr'autres, dans *Philatélie française* n° 327-328 d'août-septembre 1981 sous la plume de M. GUIRAUS-DARMAIS. Lorsque le numéro est à droite, il s'agit d'une machine modèle TZ (HAVAS) et lorsqu'il est à gauche, d'une machine NCZ (SECAP), les empreintes de cette dernière étant de loin moins nombreuses que celles de la première.

Puis, curieusement, si on ne rencontre plus de marques issues de ces machines, et si les mentions principales :

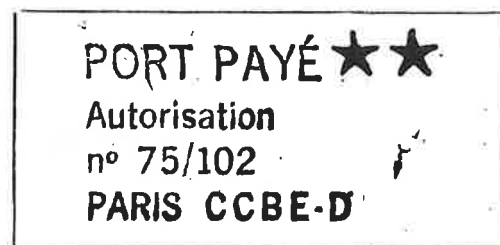
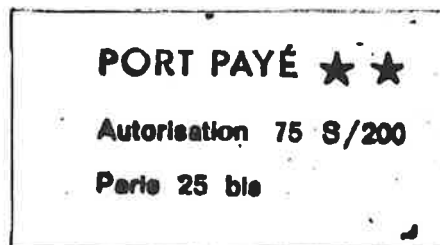
- PORT PAYE suivi du tarif,
- n° de l'autorisation de dispense de timbrage et Bureau correspondant, sont, la plupart du temps, imprimées directement sur leur support, on constate que la date d'expédition disparaît et que les 2 étoiles reprennent une position HORIZONTALE. On peut s'amuser à recenser les dimensions grandissantes de celles-ci:



de la plus petite...

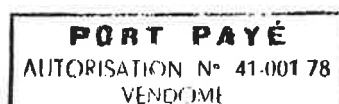


*Certaines sont -rarement- apposées au moyen d'un tampon en caoutchouc:*



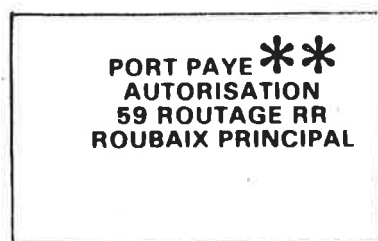
*... à la plus grande*

*A signaler que nous avons rencontré (inclassable !) une marque au tampon rectangulaire encadrée :*



*étoiles absentes*

*ainsi que des "étoiles" fantaisistes :*

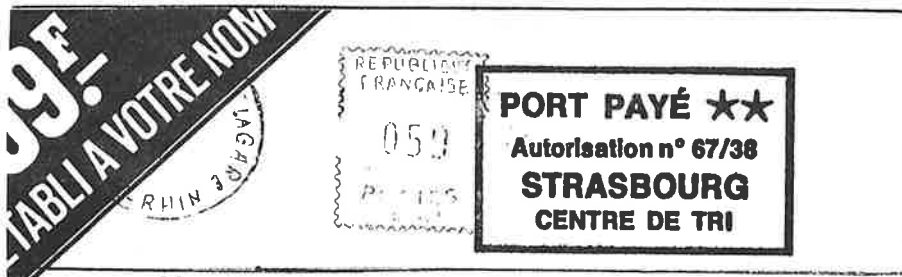


*avec marguerites*

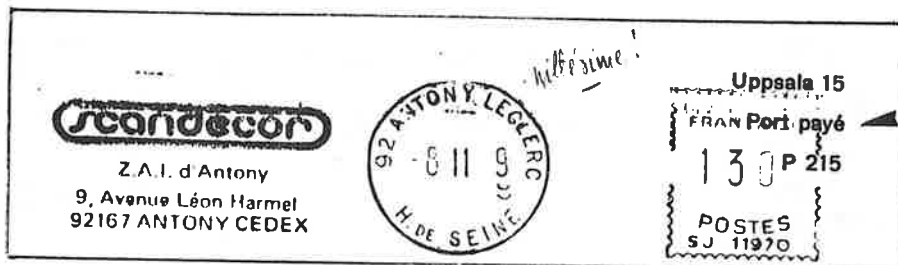


*avec signe "plus"*

mais aussi, et contrairement aux dispositions administratives, des empreintes de machines à affranchir sur des enveloppes de PORT PAYÉ... (mais ne s'agit-il pas d'enveloppes préimprimées utilisées pour des envois inférieurs à 10.000 plis)



avec affranchissement au tarif réduit d'envois en nombre

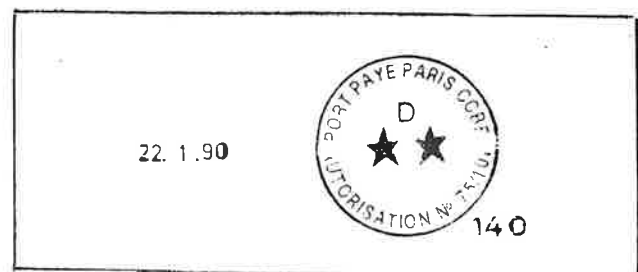
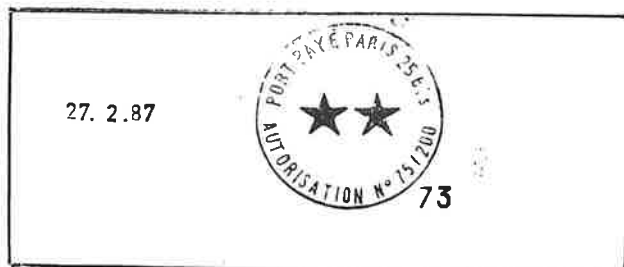


avec affranchissement au tarif plein !

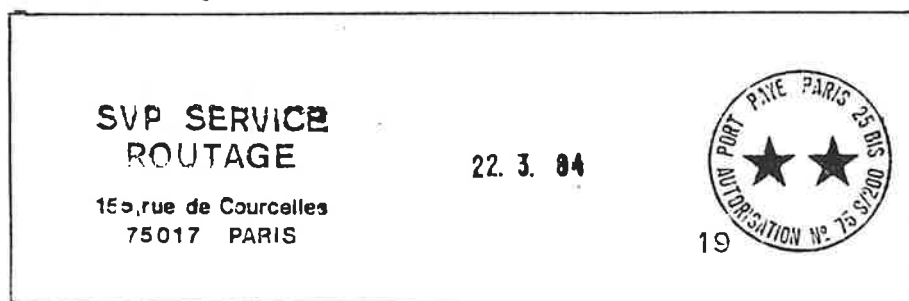
### LES EMPREINTES CIRCULAIRES

Elles ressemblent ensuite étrangement aux empreintes des machines à affranchir utilisées de nos jours. Ont-elles succédé aux marques des 2 machines TZ et NCZ ? Il semble bien que oui puisqu'on y retrouve, sauf exceptions, et les numéros de machine et la date d'expédition :

- avec numéro à droite



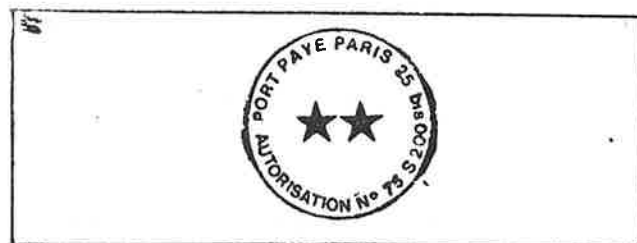
- avec numéro à gauche



Quelques variantes en passant:

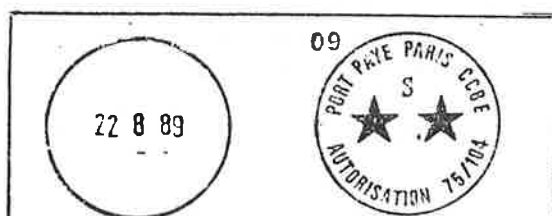


date absente



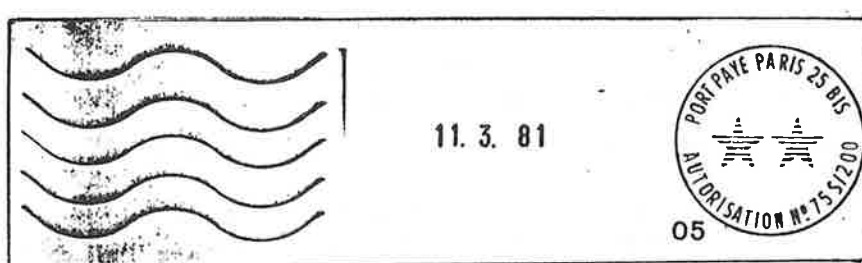
ni date, ni n° de machine

Terminons-en avec les empreintes mécaniques en signalant que cette double marque circulaire:



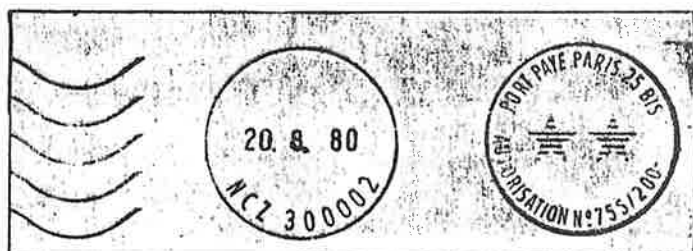
date dans un cercle à gauche

portant la date d'expédition dans un cercle et un n° de machine en haut à gauche de l'empreinte principale, ainsi que des étoiles lignées dans un seul cercle:



date isolée

accompagnées d'un second cercle, dont un porte une date et l'autre non dans la marque ci-après:



date dans un cercle et marque de la machine "NCZ"

sans date dans le cercle

**O. T. I.**  
Sté d'Organisation et de  
Traitements Informatiques  
Tél: 587.06.98 +  
14 Rue des Reculettes  
75013 PARIS



Y. PALIVERT  
(à suivre)

## IMPRESSIONS D'UN PHILATELISTE APRES LA RENCONTRE DE FEVRIER

Je ne suis que philatéliste et il m'est donc impossible de donner une impression très fouillée sur les cartes postales et autres objets de collection présentés ; ils ne manquaient certainement pas d'intérêt pour les connaisseurs.

Mais il faut avouer que le comportement de certains qui se disent philatélistes m'a laissé pantois, voire même franchement stupéfait. Prenons quelques exemples :

Est-il simplement imaginable, quand on cherche dans un domaine très précis, d'aller voir un négociant, un seul, et de lui poser une unique question : "Avez-vous quelque chose sur l'optique ?" Si j'ai bien lu le Petit Larousse, l'optique, c'est "ce qui a rapport à la vision". Il est bien évident que "l'optique" concerne de très nombreux thèmes, de l'oeil à l'astronautique. Mais aucun négociant ne peut raisonnablement classer dans une même boîte toutes les sortes de documents qui ont un rapport immédiat avec l'optique ! Ses trésors sont donc répartis sous divers chapitres en ce qui concerne les documents ; et il aura sûrement classé à part les carnets, les blocs, les aérogrammes etc.. Notre collègue s'est donc entendu répondre : je n'ai rien ! -sous-entendu, rien de classé sous la rubrique "optique". Et notre collègue est reparti, la conscience tranquille, à son avis, mais en passant à côté de dizaines de choses intéressantes qui n'ont pas eu droit au moindre regard. Dommage !

Pour prendre un autre exemple : est-il possible d'imaginer qu'un responsable de société, qu'un collectionneur spécialisé, qu'un moniteur de jeunes, accomplisse un déplacement de plusieurs dizaines de kilomètres, pour regarder dans un classeur, acheter quelques timbres plus que communs ( et quelquefois de France ), avec parfois une ou deux enveloppes Premier Jour, c'est-à-dire du super-banal, en ignorant tout le reste ?

Non, vraiment, c'est dommage de se déplacer pour ..ça !

Car il y avait bien d'autres choses, beaucoup plus intéressantes ! Des centaines de carnets, d'aérogrammes, d'entiers .. des milliers de belles enveloppes ... bref tout ce qui manque dans la plupart des collections ! Les négociants offraient des paquets d'oblitérations merveilleuses, des raretés de toutes sortes.

Pour ne prendre qu'un exemple : j'avais ce jour-là en tête le tir à l'arc. Dieu sait pourquoi...et encore ! Je suis persuadé qu'avec ce qui était présenté à la Roche, il eût été possible de monter une collection de bonne valeur nationale ; en fouinant de divers côtés, et bien sûr en mettant la main au porte-feuille ( encore que les prix constatés n'étaient nullement prohibitifs ) ! Le choix était extraordinaire ; et il en était sûrement de même dans des dizaines ou centaines d'autres domaines !

IL y a deux ou trois mois, il eut été possible de trouver dans les boîtes de l'un des négociants présents à la Roche la splendide lettre de Fontenay, de décembre 1795, dont nous avons longuement parlé dans le bulletin précédent.

Une collègue a trouvé, il n'y a pas si longtemps, dans une boîte à 5 F. une authentique oblitération "bouchon" américaine, dite "fancy cancellation" !

Décidément, le mode d'emploi des Bourses reste bien ignoré de nos visiteurs. Faudra-t'il un jour "initier" ceux qui le souhaiteront ? Bah ! ceux qui ont vraiment envie s'y mettent très vite. Ceux qui veulent monter de belles collections ou faire quelques trouvailles devinent ou écoutent les autres. Tant mieux pour eux !

E.M.

MARINA  
MARINA  
MARINA



prêt à  
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau

LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

**salons marcel et maguy**

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches  
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHEREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé

et vous pourrez vous procurer

tous les timbres désirés.

**OLONNES PHILATÉLIE**

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale

Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL  
*Cartes Postales*  
ACHAT et VENTE

**camara**

**QUALITE PRO \***

du MARDI

la photo  
les travaux  
le labo

au SAMEDI

Cadres \* albums

**camara CLUB**

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél.: 51.07.02.23

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts  
44000 NANTES  
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES  
CARTES POSTALES  
MATÉRIEL PHILATELIQUE

\*\*\*\*\*

ACHAT ET VENTE  
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES

\*\*\*\*\*



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -  
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes  
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE  
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89  
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09  
**LENTILLES DE CONTACT**

**85000 LA ROCHE SUR YON**

**Armurerie AUDUREAU**

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey  
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



**Ateliers CHENU**

**TOUTE LA PUBLICITE**

**LA ROCHE-SUR-YON  
MOILLERON-LE-CAPTIF  
MONTAIGU**

**Compte Satellis  
Ecureuil.  
En direct avec  
vos comptes  
rémunérés.**



## LES CHIFFRES-TAXE ET LES TIMBRES-TAXE

utilisés à La Roche-sur-Yon de 1850 à 1900

Maurice BRUNO

En revoyant quelques lettres de ma collection se rapportant à la poste à La Roche-sur-Yon, et compte tenu d'achats effectués dernièrement, l'idée m'est venue d'écrire un article sur les chiffres-taxe et les timbres-taxe qui firent leur apparition après la création du timbre-poste le 1er Janvier 1849.

Cette taxe généralisait la prime à l'affranchissement préalable, en pénalisant les lettres non affranchies.

L'étude ne traite pas à fond le sujet, mais les quelques lettres décrites ci-après permettront, je l'espère, de faire connaître un des côtés peu connus de l'histoire postale de La Roche-sur-Yon jusqu'à 1900.

Cet exposé est divisé en trois parties :

1- Les chiffres-taxe dits "double trait", qui sont représentés par des marques qui furent frappées sur les plis du régime intérieur (France et Algérie), du 1er Juillet 1850 au 30 Septembre 1882;



2- Les timbres-taxe "carrés", destinés aux correspondances locales, dont l'utilisation s'échelonna du 1er Janvier 1859 au 30 Septembre 1882;



3- Les timbres-taxe au type "banderole", qui remplacèrent les deux précédents modes de taxation à partir du 1er Octobre 1882. (Exception cependant pour le 30 centimes noir qui fut créé en Juin 1881).



**LES CHIFFRES-TAXE dits DOUBLE TRAIT**  
**Lettres du régime intérieur (France et Algérie)**  
**1er juillet 1850 - 30 septembre 1882**

---

Malgré la création du timbre-poste le 1er janvier 1849 destiné à l'affranchissement préalable pour toutes les lettres confiées à l'administration des Postes, l'habitude considérée comme bienséante à l'époque, de laisser le port à la charge du destinataire persistera et obligera l'administration à taxer.

En conséquence, par la loi du 15 mai 1850, fut créé le chiffre-taxe dit "double trait" pour la taxation des lettres simples (1er échelon de poids) non affranchies du régime intérieur.

Ce cachet a été mis en service du 1er Juillet 1850 jusqu'au 30 septembre 1882. Après cette date toutes les lettres seront taxées par des timbres-taxe gommés dénommés type "Banderole".

Il existait des timbres-taxe dits "carrés" depuis le 1er janvier 1859, mais ils étaient destinés aux seules correspondances locales.

Du 1er juillet 1850 au 30 juin 1854, la taxe applicable aux lettres non ou insuffisamment affranchies est égale au port de la lettre affranchie, soit 25 c.



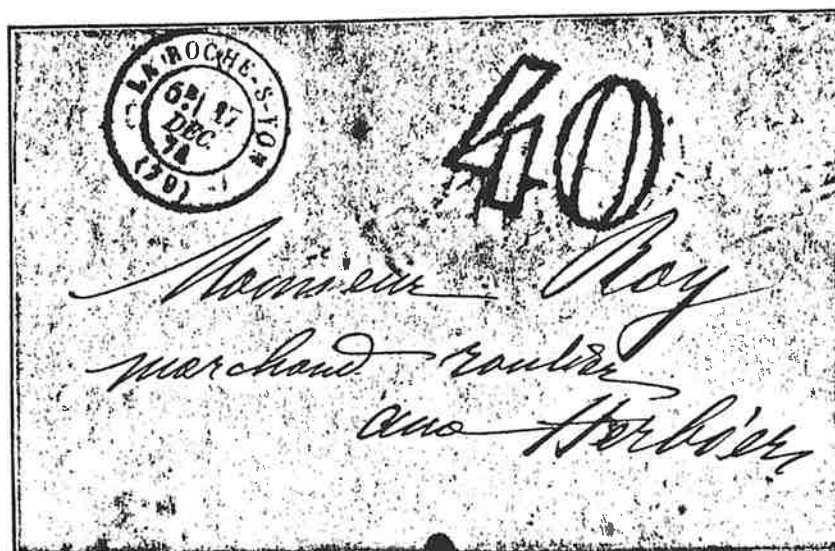
Bourbon-Vendée le 15 Juin 1854

Du 1er juillet 1854 au 31 août 1871, le port de la lettre est fixé à 20 c, puis, à compter du 1er septembre 1871 jusqu'au 30 avril 1878, le port est de nouveau porté à 25 c.

La taxe est alors égale au port de la lettre affranchie majorée de 50 %.



Napoléon-Vendée le 12 décembre 1858



La Roche-sur-Yon le 17 décembre 1874

Du 1er mai 1878 au 30 septembre 1882, si le port de la lettre est ramené à 15 c, une aggravation de la pénalisation porte la taxe au double du port de la lettre affranchie, soit 30 c.

## LES TIMBRES-TAXE "CARRE"

1er janvier 1859 - 30 septembre 1882

A la suite de la délibération du Conseil des Postes du 24 septembre 1858 et de l'arrêté du 15 novembre 1858 publié au Bulletin mensuel des Postes, les timbres-taxa sont créés. Le directeur général des Postes décida : "En cas de non affranchissement, la taxe payée par les correspondances, dites correspondances locales, sera portée sur la suscription au moyen de chiffres-taxa gommés... Aucune correspondance locale non affranchie ne pourra être distribuée par les facteurs sous peine de révocation, si elle ne porte pas en chiffre-taxa dûment oblitéré l'indication du montant de la taxe à recouvrer... La présente mesure recevra son exécution à partir du 1er janvier 1859".

D'abord d'emploi limité à l'arrondissement rural des bureaux de poste, son usage fut étendu à partir du 25 avril 1859 à l'ensemble de la circonscription postale de chaque recette de poste.

Ci-dessous, évolution de la taxe  
(d'après le catalogue Marianne)

| A partir du        | 1er échelon |            | lettre                       |
|--------------------|-------------|------------|------------------------------|
|                    | Poids       | Taxe       |                              |
| 1er janvier 1859   | 7gr,5       | 10c<br>10c | affranchie<br>non affranchie |
| 1er janvier 1863   | 10gr        | 10c<br>15c | affranchie<br>non affranchie |
| 1er septembre 1871 | 10gr        | 15c<br>25c | affranchie<br>non affranchie |
| 1er mai 1878       | 15gr        | 15c<br>30c | affranchie<br>non affranchie |

noir



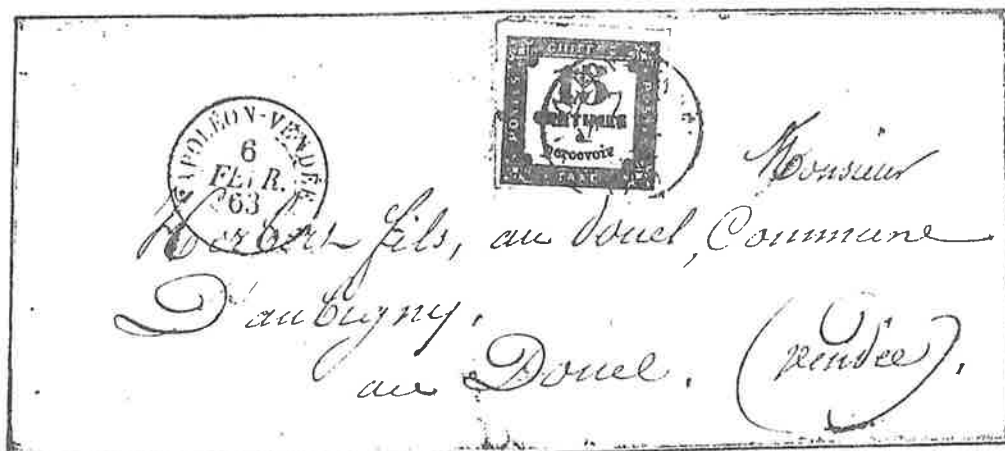
1er échelon

noir



1er janvier 1859 - 31 décembre 1862

1er janvier 1863 - 31 août 1871



Napoléon-Vendée - 6 février 1863

noir



1er échelon

bleu



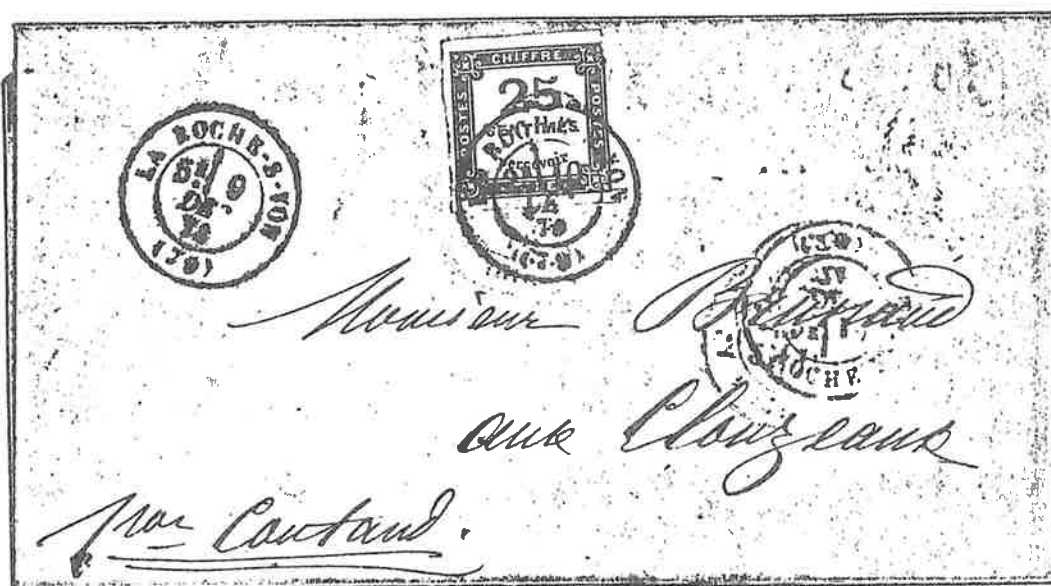
2è échelon

bistre



3è échelon

1er septembre 1871 - 30 avril 1878



La Roche-s-Yon - 9 décembre 1872

noir



1er échelon

bleu



2è échelon

1er mai 1878 - 30 septembre 1882

# LES TIMBRES-TAXE

type "banderole"  
1881 - 1942

Un arrêté ministériel du 6 août 1880 décidait la création d'un nouveau timbre-taxé, dentelé et de même format que les timbres-poste, d'usage courant; il fut dénommé type "banderole".

Ce fut le 30 centimes noir mis en vente en Juin 1881.

Puis une décision ministérielle du 28 Février 1882 instituait l'utilisation des timbres-taxé pour toutes les correspondances non affranchies ou insuffisamment affranchies, quelle que soit leur origine à partir du 1er Octobre 1882.

Ce type de timbres-taxé est caractérisé par son utilisation qui s'est étendue de 1881 à 1942; il a varié dans le temps en fonction des tarifs, et une couleur particulière lui fut attribuée pour chaque valeur à partir de 1893.

MINISTÈRE DES FINANCES.

---

BUREAU  
DE  
L'ORDONNANCEMENT.

---



*E. Cornicard Audé*  
*notaire à La Roche-sur-Yon*  
*Vendée*

Fin. Imp. Série D c, n° 239. (Oc. 1898.)



Fin. Imp. Série E d, n° 207 bis. (Nov. 1898.)

*le dit*  
*refusant*  
*signifier*

*Madame Veuve Roussel*  
*chez M. Audé, notaire*  
*à La Roche-sur-Yon*  
*(Vendée)*






C U I S I N E S

*André Gilbert*

**BULTHAUP - A.B.C.**  
1 rue Malesherbes  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h  
Samedi fermeture à 18 h.

*fabrique librement cuisines*

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU  
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU  
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56  
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN  
33 bis, rue du Perthuis Breton  
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS  
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71  
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

**ACHAT - VENTE**

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS  
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT**

trimestriel

**"CONTACTS  
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec  
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE  
DE 25%**  
POUR LES SOCIÉTÉS

SUR LE MATÉRIEL  
PHILATÉLIQUE  
SAUF SUR LES  
CATALOGUES

**ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs**

NOTRE MAGASIN EST OUVERT  
sans interruption  
du lundi au samedi  
de 9h à 19h.



Nous acceptons  
les C.B. Diners Club  
AMERICAN EXPRESS  
et EUROCHEQUES

# Hôtel Restaurant\* du Centre



36 CHAMBRES \*\* NN

salles de réunions

séminaires

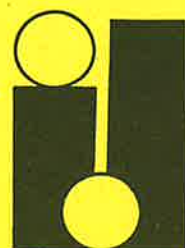
banquets

PLUS DE 80 PLACES



**LE POIRÉ SUR VIE**

**- J. JAUFFRIT**  
imprimerie



Tous les Imprimés

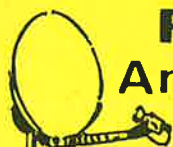
- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18  
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



**Roger DEBIEN**  
Antenne-Télévision  
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

**ELECTRONIC'**  
**DÉPANNAGE**

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche  
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



**rivière**

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

## **LES POTINS DE L'AMICALE**

### **Un deuil à déplorer**

Le 5 mars au soir, le frère d'Alain LORETTE, notre ancien trésorier, a été victime d'un grave accident d'automobile. Les obsèques ont été célébrées le 9 mars à AUBIGNY.

Quoique bien tardivement, l'équipe du bulletin et toute l'Amicale s'associe à la peine d'Alain et de sa famille.

### **Un autre ami est disparu**

Nous avons écouté avec intérêt il y a quelque temps la conférence d'un ami de Cholet, sur le 5 C. Blason d'Auch. Pierre BOUFFAN-DEAU était aussi Président du Groupement Maine-Anjou-Touraine et il avait pris une part très active dans l'organisation de l'exposition nationale jeunes, de Cholet, à Pâques 1991. Il est mort le 20 mars, des suites d'une longue maladie, comme on dit. C'était un Vendéen qui aimait la Vendée. Ses obsèques à Saint-Michel-Mont-Mercure ont été fort émouvantes, malgré un temps exécrable.

### **Des accidents de santé aussi**

Notre président les collectionne, vous le savez, et il se passerait bien d'aggraver autant le déficit de la Sécurité Sociale.

Mais Madame PAUVERT s'est mise au diapason. Une main peu coopérative l'a contrainte à des opérations chirurgicales et à de multiples soins.

A tous les deux, nous souhaitons, enfin, un peu de répit.

### **L'Amicale au secours de l'automobile**

Si l'automobile est encore en crise, ce n'est pas la faute de l'Amicale qui travaille avec constance au renouvellement du parc; cette fois, c'est Jean-Pierre HURTAUD qui a eu un accrochage dont il s'est tiré sans mal.

### **La Roche va t'elle égaler Chicago ?**

Le 16 mars, vers 15 heures, donc en plein jour, Gérard ABERT était venu passer quelques minutes chez un ami, rue Guynemer, dans une rue encore assez passante à cette heure.

Au sortir de la maison, vers 16 heures, il eut la surprise de constater qu'un malfaiteur avait fracassé le déflecteur arrière droit de sa voiture et dérobé sa pochette.

Personne n'a rien vu, rien entendu, alors que Gérard avait quasiment sa voiture en permanence sous les yeux.

La pochette, délestée de l'argent, a été retrouvée par la police 48 heures plus tard, dans une voiture volée.

Ne fréquentez plus ces lieux mal famés -

Les amicalistes ont fait parler de l'A.P.Y., selon une tradition bien établie désormais.

#### Monsieur M. BONNET conférencier

Monsieur BONNET continue de porter la bonne parole à l'extérieur. La Baule, sans doute très satisfaite de l'exposé sur le Transsibérien, lui a demandé, en mars, une causerie sur la Poste à Saint-Petersbourg, ce dont il s'acquitta à la satisfaction générale, bien entendu.

#### Et nos écrivains patentés continuent

Didier LAPORTE est toujours prêt à répondre au moindre appel. Dans "Philatélie Française" de Mars, il a signé un savant article sur Schliemann, le découvreur de Mycènes (et de Troie). Article fort documenté. Mais nous sommes encore un certain nombre qui prenons plaisir à lire des articles sur des sujets qui échappent totalement à nos préoccupations quotidiennes.

Dans "le Monde des Philatélistes" d'avril, un autre article fort érudit portait sa signature. Le sujet : la Course antique ; à l'occasion de la sortie du timbre franco-grec sur les Jeux olympiques.

A noter que notre ami a bien mentionné son appartenance philatélique : A.P.Y. / A.F.P.T..

Didier Laporte nous signale à cette occasion qu'en grec moderne la France est encore désignée sous le nom de GALLIA.

#### Des distinctions magnifiques

Notre ami, Michel OLIVIER, a présenté sa collection sur le 25 c. Semeuse bleu, à une exposition interrégionale à Bergerac. Il y a obtenu une fort belle médaille de Grand Argent.

Samuel CHAMPION, de Fougeré, a décroché une belle médaille de Grand Argent, à une Exposition mondiale de la Jeunesse, à Montréal.

Nos félicitations à ces brillants lauréats qui ont bien représenté l'Amicale.

#### Un bel exemple

Nous avions cru que Claude BELLEIL avait vraiment pris sa retraite. Eh bien, non ! Il a continué à prendre part à la marche de son commerce, pour former son successeur. Un bel exemple qu'il nous faudrait suivre plus souvent.

#### Déplacement professionnel

Jean LARDIERE travaille maintenant à POITIERS, mais il réside toujours à AUBIGNY et continue à s'intéresser activement aux rapaces. Nous les verrons réapparaître un jour. Bravo !

### Que sont-ils devenus ?

C'est une question que nous nous posons souvent ,vis-à-vis de collègues adultes ou jeunes. Voici des nouvelles de quelques jeunes :

Vers 1967 (?), l'Amicale accueillait 3 jeunes élèves de Saint-Louis qui se retrouvaient pour collectionner timbres et flammes. Ils avaient fondé entre eux le groupe des "Phlogophiles" avec une carte d'adhérent. Deux d'entr'eux sont encore bien connus : ce sont Jean-Pierre Hurtaud et Pascal Rabier. Le troisième , qui fut le premier président des Jeunes , en 1971, se nommait Alex JAUD. Il disparut assez vite du groupe pour raisons professionnelles. Il n'a pourtant pas oublié les copains ; il dirige depuis quelques années, une entreprise : Distribution automatique, basée à Saligny, place de la Mairie. Son numéro de téléphone : 51 41 12 97. Alex serait ravi de revoir les amis !

Certains n'ont pas oublié le petit catalogue des flammes de Vendée établi en 1977 par un jeune de l'A.P.Y.. Cet opusculé n'a pas pris une ride et reste un ouvrage de référence.

Son auteur , Patrice PUAUD, est désormais directeur-adjoint de la prison centrale de Fleury-Mérogis , dans la banlieue parisienne. Il a fait son chemin et n'oublie pas les copains.

Un autre jeune, Bruno DEMARIA, fils de notre collègue, Marius DEMARIA. Bruno a maintenant 25 ans et s'intéresse moins à la Grèce antique. Après une maîtrise de droit et une longue formation à l'Ecole des Impôts de Clermont-Ferrand, il est maintenant Inspecteur des Impôts à Nanterre. Il perpétue ainsi une belle lignée à l'A.P.Y.. A bientôt, Bruno !

### Un projet qui soulève déjà des problèmes

Il est fort question de transférer le Centre de Tri . Sa situation près de la gare plaisait à beaucoup d'utilisateurs qui y déposaient tout leur courrier. Mais, d'une part, les parages du Centre sont, tous les jours, l'objet d'une belle empoignade à partir de 16 heures. Et d'autre part, le courrier à destination des localités du département est transporté dans des conteneurs métalliques qui sont entassés sur deux étages dans des véhicules de plus en plus grands. Et ces véhicules monstrueux ne peuvent entrer dans le hall du Centre, côté gare.

On envisage donc de transférer le Centre en zone industrielle nord, au-delà du Château d'eau. Le terrain est déjà acheté, dit-on.

Certains regretteront beaucoup ce déplacement.

### Le deuxième centenaire de la Marseillaise

Eh oui, on l'avait un peu oubliée, cette Marseillaise aujourd'hui jugée trop belliqueuse, mais que nos ancêtres ont vénérée. Il paraît que c'est le 25 avril 1792 que Rouget de Lisle improvisa en quelque sorte le Chant de l'Armée du Rhin, chez le maire de Strasbourg, Dietrich.

Ce 25 avril 1992, les collègues du Haut-Bocage organisaient une Bourse. Mr R. Seigneuret dessina une carte commémorative et un cachet du 25 avril fut apposé. Dommage que Montaigu ne soit pas Strasbourg !

E.M.

## *L'aviez-vous remarqué ?*

*Vous possédez tous le bloc des XVI<sup>e</sup> Jeux Olympiques d'hiver, vendu 27 F. et comprenant les 10 timbres imprimés en taille-douce de février 1990 à août 1991 pour annoncer ces jeux olympiques. Vous avez d'ailleurs acheté ces figurines, au fur et à mesure qu'elles paraissaient, me direz-vous .*

*Etes-vous si sûr de cette dernière assertion ? Les premiers timbres émis ( ski de fond, slalom, ski de vitesse, saut, patinage artistique, hockey ) affichaient une valeur faciale de 2 F. 30 + 0,20. Regardez de plus près votre bloc . Il n'y a plus que des timbres à 2 F.50 + 0,20. Six des dix vignettes sont donc bien différentes puisqu'elles portent des valeurs faciales distinctes.*



*Une question bête et méchante : Possédez-vous UN exemplaire oblitéré de chacun de ces 16 timbres ?*

## *Est-il possible de se tromper ainsi ?*

*Le carnet Croix-Rouge de 1992 présente une magnifique vue ancienne de Toulon, mais l'encart du carnet mentionne, au sujet de cette ville " le 15 Août 1945 les alliés y débarquent". Double erreur ! D'une part, les troupes alliées ont touché terre dans la région de Saint-Tropez et de Sainte-Maxime, bien à l'est de Toulon, et d'autre part, ce débarquement eut lieu le 15 août 1944, et non 1945. A cette dernière date, la guerre était heureusement terminée.*

*Même chez les censeurs de la Poste, il faudrait apprendre... ou réapprendre l'histoire.*

---

Il est rappelé aux Amicalistes intéressés que nous disposons, sous forme de prêt, de revues mensuelles antérieures à 1992 :

L'ECHO DE LA TIMBROLOGIE  
LE MONDE DES PHILATELISTES  
LA PHILATÉLIE FRANÇAISE

S'adresser à l'ami J.-P. HURTAUD, bibliothécaire

**VILLE DE NAPOLEON  
"LE DEBOURSE DES CENT-JOURS"**

(Seule pièce connue)

Maurice BRUNO

*Un ami m'avait envoyé, voici plusieurs années, la photocopie d'un document concernant la Vendée ; je le sors de l'oubli. Son intérêt réside dans le fait qu'il se rapporte à la période des Cent-jours.*

*Il s'agit d'une lettre datée de Rouen le 7 juin 1815, adressée au général Travot en mission en Vendée. Elle porte, au verso, deux rares marques postales dites de "déboursé" qui étaient utilisées dans des cas bien particuliers (notamment fausse direction ou refus); mais ce qui est exceptionnel ce fut l'utilisation, pour la ville de Napoléon, d'un nouveau tampon qui avait été confectionné et utilisé pendant environ les trois mois que durèrent les Cent-Jours, car celui utilisé sous le Premier Empire avait peut-être été égaré ou plus vraisemblablement détruit au retour des Bourbons lors de la Première Restauration.*



*Cette lettre a suivi un cheminement sinueux. En effet, portant une adresse erronée, elle fut dirigée sur Napoléonville (Pontivy) puis retransmise vers Napoléon (La Roche-sur-Yon) en transitant par Nantes; mais elle a été refusée à cause, sans doute, de la taxe à payer par le destinataire (mention manuscrite au verso).*

*Par suite, elle dut être remise au service des rejets puis renvoyée à la direction générale des Postes le 19 août 1816 (annotation dans l'angle supérieur gauche de la lettre).*

[illegible]

302  
23 April

Monsieur le Lieutenant  
Général O. Travaux, à son quartier  
Général, à Napocheon. Ville

46.

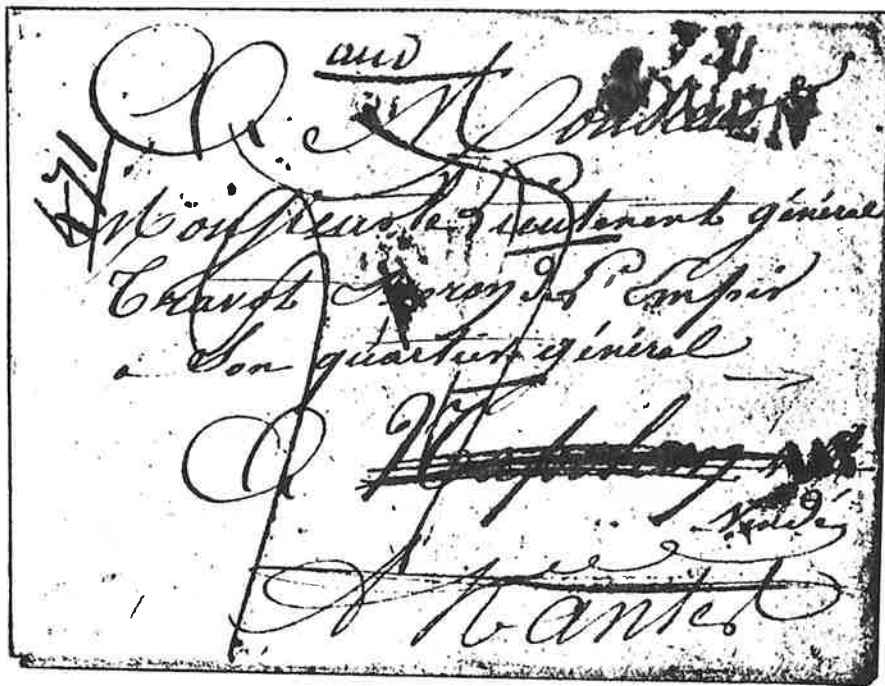
Je ne puis vous en dire plus, car j'ai  
 à vous écrire de la part de mon  
 père, et de la part de mon oncle, et  
 de la part de mon cousin, et de la  
 part de mon cousin, et de la part  
 de mon cousin, et de la part de mon  
 cousin, et de la part de mon cousin,

est. Rentre pour nous donner une nouvelle existence  
j'ai été retiré à Macon, j'ai été ainsi que plusieurs  
de mes camarades, au-devant de l'ennemi jusqu'à Lyon, et  
devant l'ennemi jusqu'à Paris, De là j'ai été  
envoyé à l'école d'activité dans le 72<sup>e</sup> Regt d'Inf  
à Rouen, on nous sommes beaucoup d'officiers,

Mon général si quelque fois vous le voyez,  
je pourrais vous être utile, en employant, au près de vous  
je pourrais peut-être faire quelque chose. J'ai avec un grand  
plaisir, ces Messieurs le Comte Lamaron qui  
commande les deux Divisions, à Rouen, tout est  
très tranquille, et l'ennemi, que nos Condés ne  
rejoignent pas. Rien autre avec mes amis, mon  
général que je vous salue une bonne nuit,  
et suis en attendant de j'espère de vous voir  
et vous remercier, de votre bonté que vous  
avez pour moi. Votre très humble, très obéissant  
serviteur, votre très bon ami

*Ney*

Je prends la liberté d'adresser mes respects à Madame  
la baronne Cravanne, ainsi qu'à son fils P.<sup>r</sup>



Transcription de la correspondance avec sa propre orthographe.

Rouen le 7 juin 1815

Rey lieutenant au 72<sup>e</sup> régt de ligne

à Monsieur le lieutenant Général Traveau  
à son quartier général à Napoléon Ville

Mon général,

J'ai appris avec bien du plaisir par les journeaux que vous étiez à la poursuite des insurgés vendéens, il faut espérer qu'il seront bientôt dissous, j'ai pris la liberté de vous écrire, comme cet à vous, mon général à qui je dois mon avancement ; vous savez mon général que notre régiment a souffert beaucoup à la campagne dernière, j'ai eut le bonheur de m'en échaper, nous sommes venus organiser le régiment à Bourges qui est venu 46<sup>e</sup>, je me suis trouver du nombre des officiers à demi solde, heureusement que sa majesté, l'empereur est rentré pour nous donner une nouvelle existence. J'ai été retiré à Macon, j'ai été ainsi que plusieurs de mes camarades audevant de lui jusqu'à Lion et l'avont accompagné jusqu'à Paris, de là j'ai été envoyé à la suite d'activité dans le 72<sup>e</sup> régt de ligne à Rouen, où nous sommes beaucoup d'officiers.

Mon général si quelque fois vu les circonstances je pouvez vous être utile à m'employer auprès de vous, je vous prie de me faire appeler. J'irai avec un grand plaisir, ces Monsieur le Comte Lamarois qui commande les deux divisions à Rouen, tout y est été tranquille à l'exception que nos conscrits ne rejoignent pas vite, rien d'autre à vous marquer, mon général que je vous soite une bonne santé, et suis en attendant le plaisir de vous voir et vous remercier de vive voix de la bonté que vous avez eu pour moi. Votre très humble, très obéissant serviteur, votre sousordonné.

Rey

Je prend la liberté d'assurer mes respects à madame la baronne Traveau ainsi qu'à son fils.

## LES DEBUTS DE LA KINESITHERAPIE

Quoique non desservie par une voie ferrée, la "Ville sainte" de la Vendée ne pouvait manquer d'attirer l'attention des Services de Santé militaire. En effet, elle offrait les vastes bâtiments des communautés des Pères de Montfort et des Soeurs de la Sagesse, ainsi que les importants pensionnats de Saint Gabriel et de Saint Michel. Outre les Dames de la Croix-Rouge, les soeurs de la Sagesse pouvaient constituer un bel apport de personnel hospitalier.

Effectivement, Saint-Laurent-sur-Sèvre fut l'un des plus importants, sinon le principal centre hospitalier de Vendée, par le nombre de lits offert, de septembre 1914 à la fin des hostilités.

## Ce que nous apprennent les documents officiels

### 1° L'Etat de fin 1914

| Ce document cite |                      |          | indemnités |
|------------------|----------------------|----------|------------|
| Hautes Granges   | Soeurs de la sagesse | 120 lits | I,50       |
| St Gabriel       | Institution          | 320 lits | I,50       |

## 2° "L'état des filiales" (1916)

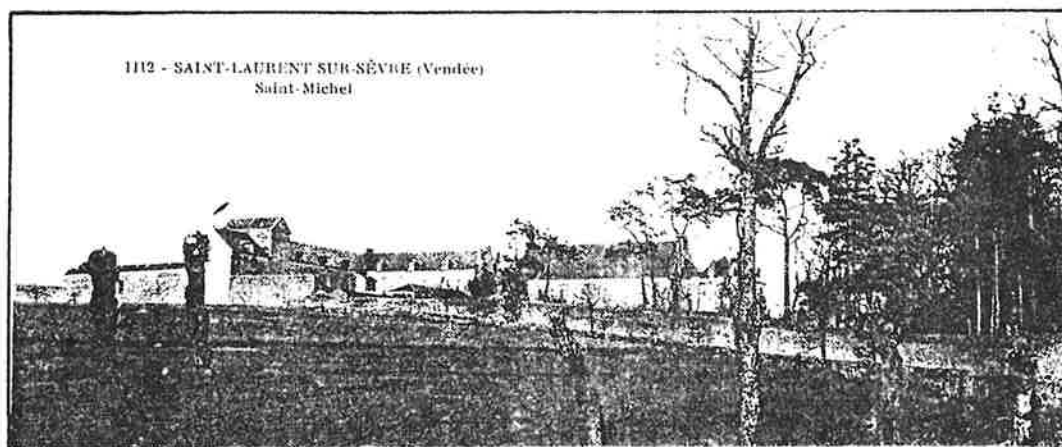
St Laurent s/Sèvre Hôpital complémentaire n°61 à l'Et.St Gabriel .  
Hôpital ,200 lits, filiale de l'hôpital compl. n° 12.

3° La liste des Etablissements ( 1916 ) parle de :

|                          |                        |                   |                    |
|--------------------------|------------------------|-------------------|--------------------|
| H.C.n° 61                | Ets St Gabriel         | 300 lits          | ouvert le 8.9.14   |
|                          |                        |                   | s'est appelé H.D.2 |
| Hôp.bénévole 65 bis      | Soeurs de la Sagesse   | 200 lits          | ,ouvert le 9.9.14  |
| Hôp.bénévole n° 168 bis  | -Couvent de la Sagesse |                   |                    |
| Formation pour officiers | 7 lits                 | ouvert le 17.8.15 |                    |

De ces données fragmentaires et parfois apparemment contradictoires, il est facile de conclure à l'existence de trois établissements distincts à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

## LE PENSIONNAT SAINT-MICHEL



Ces bâtiments ,bien isolés dans la campagne,et consacrés à l'éducation des jeunes filles,sont parfois appelés "Hautes Granges" du nom du site ou lieudit, ou désignés sous le nom "Soeurs de la Sagesse"du nom des religieuses qui s'en occupent .La maison recevra la dénomination officielle "hôpital bénévole 65 bis".

L'implantation des secours militaires date du 9 septembre 1914. La maison servait de filiale à l'hôpital complémentaire 12 autrement dit au Lycée de Garçons de la Roche.

HÔPITAL S<sup>t</sup> MICHEL  
S<sup>t</sup>-LAURENT-sur-SÈVRE



Peu, sinon pas, de précisions sur son fonctionnement, ni sur la date de cessation de ses activités sanitaires. Ce fut sans doute un centre de repos pour blessés ou malades convalescents.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire in extenso le texte d'une carte postale, libellée par un soldat du 4<sup>e</sup> Zouaves, le 1<sup>er</sup> Octobre 1915, tant

L'orthographe a été rétablie pour une meilleure compréhension du récit.

à Mademoiselle X , infirmière à Calais,

"Je vous dirai que j'ai quitté l'hôpital de la Roche-sur-Yon ,croyant partir en permission.Alors, le major,en me passant la visite,m'a dit qu'il me fallait encore une quinzaine de jours de soins pour ma plaie.Il m' a envoyé à Saint-Laurent; c'est toujours dans le département de la Vendée.C'est un gentil village à onze centshabitants,mais nous sommes dans un château,soignés par des soeurs. On est très bien nourri,et beaucoup de liberté.Mais des prières ,beaucoup,matin et soir.J'espère passer tout ce mois d'octobre ici et après je partirai en permission ."

A noter que cette correspondance écrite par ce zouave qui se domicilie "hôpital Saint Michel"porte la marque de franchise de St Gabriel :H.C.N<sup>o</sup> 61. Bien des confusions ont pu naître ainsi !

### LE COUVENT DE LA SAGESSE

On lui a donné le numéro officiel H.B. 168 bis ,mais on ne sait quasiment rien de lui et quelques remarques s'imposent à l'esprit.

Il fallait un minimum de 20 lits pour être reconnu comme ambulance ou hôpital . Ici, 7 lits seulement.Y en eut-il davantage par la suite ? En second lieu ,il est précisé "formation pour officiers",donc un choix a priori.Dans ces énormes bâtiments,il n'eut sans doute pas été très difficile d'isoler des locaux à l'usage exclusif des soldats.Espérons que ces officiers se seront montrés bien élevés !

Mais peut-être ignorons-nous le fin mot de l'histoire?

En tout cas,il n'est pas connu de marque de franchise pour ces "mousquetaires au couvent".

---

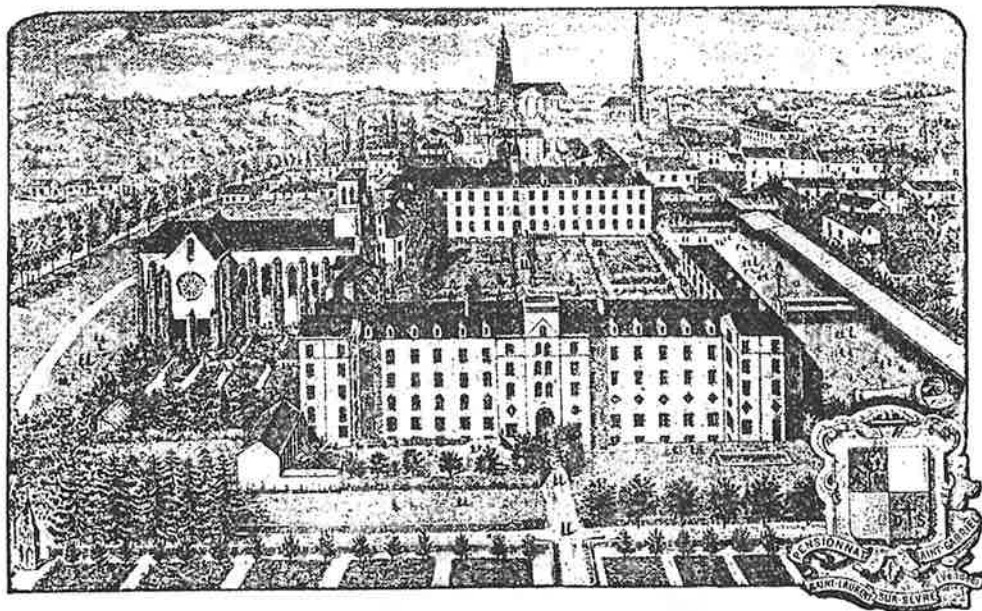
LES CARTES POSTALES QUI ILLUSTRENT CET ARTICLE ONT ETE AIMABLEMENT PRETEES PAR MADAME I.PAIRAUDEAU.NOUS L'EN REMERCIONS !

---

## L' INSTITUTION SAINT GABRIEL

Nous avons gardé pour la fin cet établissement, de très loin le plus important des trois et qui appelle le plus de commentaires.

Saint-Gabriel était à cette époque --et est toujours-- le plus vaste établissement scolaire de Vendée. Rien d'étonnant donc à ce qu'il devint le plus grand établissement sanitaire du département et celui dont l'histoire est à la fois la plus intéressante et la plus fertile en enseignements.



*Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 15 décembre 1915*

### Vue générale de Saint-Gabriel à l'époque

Ouvert le 8 septembre 1914, le collège Saint-Gabriel sera bientôt affecté de l'appellation officielle "Hôpital complémentaire n° 61".

Le préfet Tardif note que "le personnel hospitalier de l'hospice de Pontoise fut transféré avec ses services de direction à Saint-Laurent-sur-Sèvre", donc vraisemblablement à Saint Gabriel.

Mais assez vite l'activité sanitaire de l'H.C.61 se diversifie, car les soldats relevant de blessures organiques ou victimes d'amputations doivent être rééduqués et Saint-Gabriel, avec ses vastes ateliers, se prête admirablement à cette entreprise.

Une dépêche ministérielle n° 13 385 1/11 du 16 novembre 1914 créait des hôpitaux-dépôts. Deux furent installés en Vendée, l'un à Fontenay-le-Comte, l'autre à la Roche-sur-Yon, au séminaire de Mirville (actuellement institution Richelieu).

Celui de la Roche-sur-Yon (H.D.2) commença à fonctionner le 1<sup>er</sup> février 1915, mais le transfert à saint-Laurent avait dû être

prévu dès le départ, puisque c'est le 12 janvier 1915 ( donc avant la date du démarrage effectif à la Roche ) qu'est créé l'hôpital-dépôt n° 2 bis à Saint-Gabriel, rattaché, du point de vue administratif, à l'hôpital-dépôt n° 2 de la Roche, sous la direction de Mr Vanel.

**HOPITAL COMPLEMENTAIRE N° 61**

**St-LAURENT-sur-SÈVRE**

**HOPITAL COMPLEMENTAIRE N° 61**

**St-LAURENT-sur-SÈVRE**

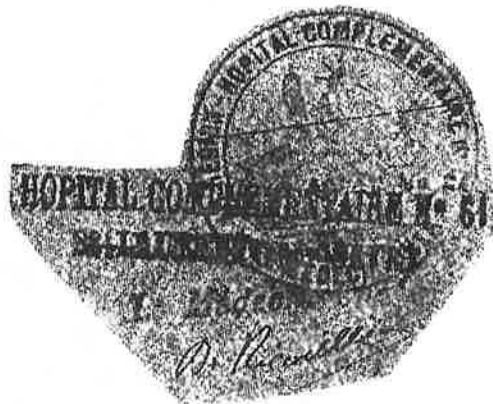


la marque de franchise de l'H.C. n° 61

La marque au type "déesse"  
Le médecin-chef



le Commandant d'armes



une autre marque de franchise

**HOPITAL COMPLEMENTAIRE N°**

**St-LAURENT-sur-SÈVRE**

*Le Gérant*

*[Signature]*

La date de création du Dépôt de Convalescents a dû suivre, avec plusieurs mois de retard, le début de fonctionnement de fait, si l'on en croit "le Publicateur" du 20 novembre 1914 qui mentionne que le chef de bataillon, commandant d'armes à Saint-Laurent-sur-Sèvre, a reçu, depuis l'installation du Dépôt de Convalescents dans cette ville, de nombreux dons en nature et en espèces.

**HOPITAL DÉPOT 2 bis**

**St-LAURENT-sur-SÈVRE**

La "Démocratie Vendéenne" du II juillet 1915 cite l'hôpital de Saint-Laurent ( convalescents ) qui fonctionne à Saint Gabriel.

à Saint Laurent, puis le 1° avril 1916, un sous-centre de physio -  
thérapie très complet y est créé.

Le 1° juillet 1915, le service de mécano-  
thérapie est transféré (officiellement)

Il est impossible de chiffrer en lits l'importance relative des différentes branches de l'activité des services sanitaires de Saint-Gabriel. Quoi qu'il en soit, St-Laurent a été une des pièces maîtresses-et sans doute la plus fonctionnelle- des installations vendéennes.

Aucune information ne nous est parvenue concernant la cessation des activités de Saint-Gabriel et des autres hôpitaux de Saint-Laurent. Les archives de Saint-Gabriel pourraient sans doute nous apporter des éléments complémentaires.

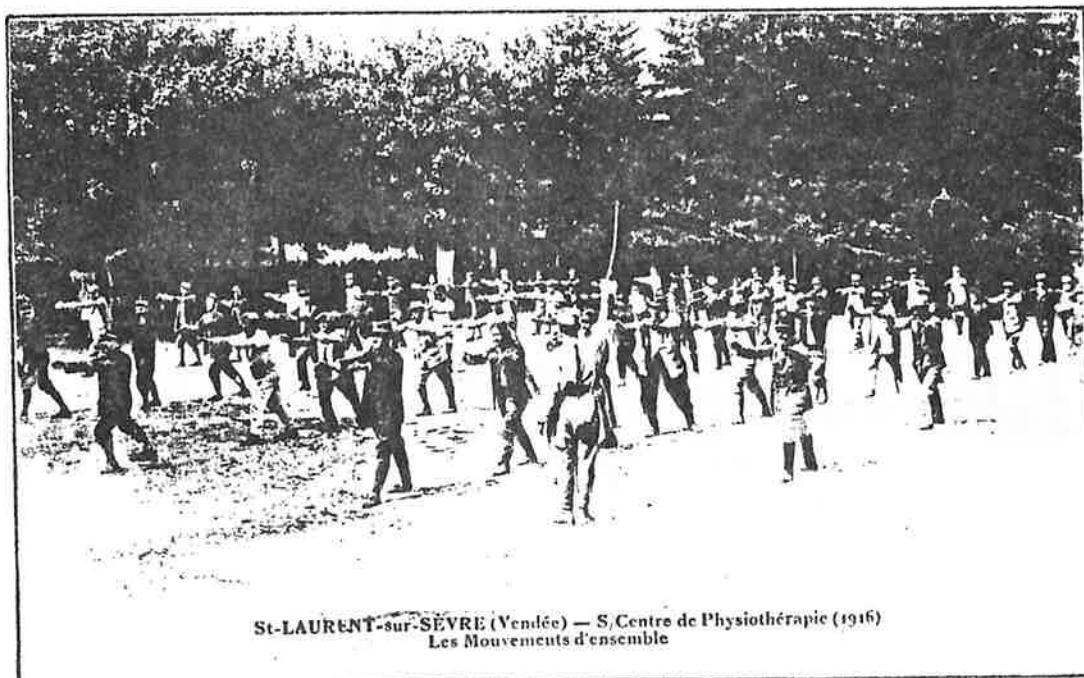
A noter enfin , qu'à notre connaissance, il n'existe pas pour Saint-Laurent-sur-Sèvre de timbre à date du modèle des cachets employés à la Roche, à la même époque.

## AVANT LA KINESITHERAPIE

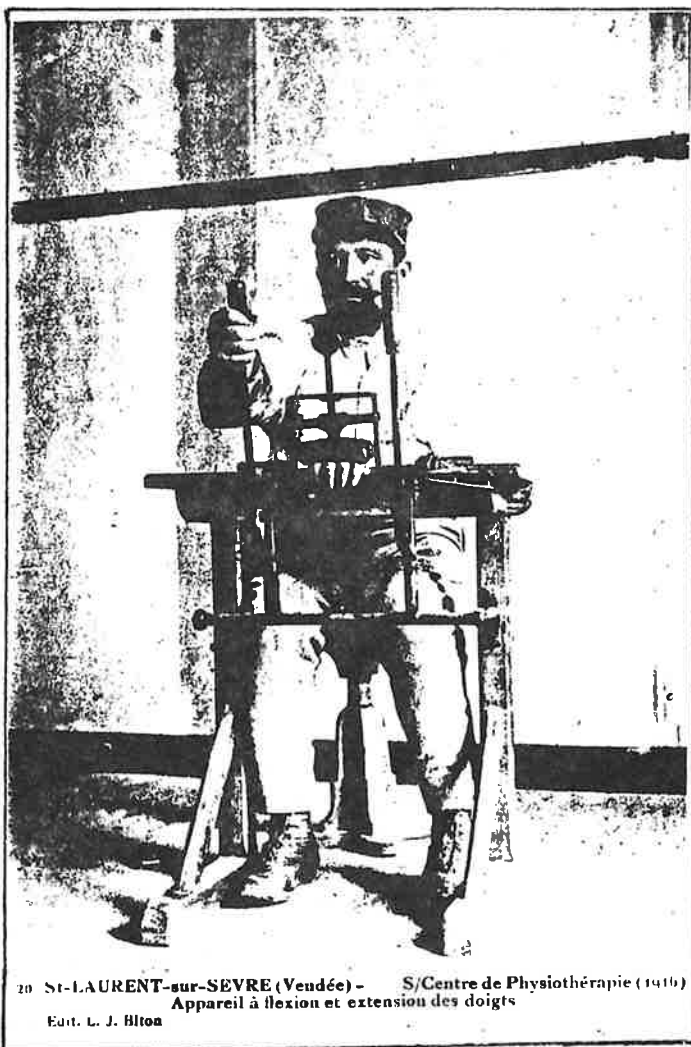
La durée des hostilités a provoqué une large variété de blessures, avec des périodes de recrudescence dûes aux offensives, le plus souvent très coûteuses en vies humaines.

Les premiers mois de la guerre engorgent les hôpitaux de nombreux blessés aux jambes par les mitrailleuses allemandes qui fauchent les rangs serrés des assaillants. Plus tard, les morts ou blessures par balles seront plus rares; mortelles ou non , elles sont plus "propres", car plus nettes. Mais viendra Verdun .

Nombreux sont les soldats dont les unités ont tenu les premières lignes pendant plusieurs jours et sont revenues à un tiers de l'effectif engagé et qui n'ont pas vu un seul soldat allemand. Car l'ennemie, c'est alors l'artillerie qui tire sans arrêt des obus de tous calibres. Et les éclats d'obus font de vilaines blessures, irrégulières, souvent souillées de boue ; et presque toujours soignées tardivement et dans des conditions désastreuses. Les amputations se multiplient . Et des dizaines de milliers de soldats, souvent des paysans, se retrouvent dans l'incapacité la plus totale de reprendre leur métier quand ils sont réformés. La rééducation de ces infirmes a commencé avec des moyens de fortune, très rudimentaires, inventés sur place par quelque artisan ingénieux. En l'absence de kinés de métier et de formation, "on" a fait ce qu'on a pu; et les cartes qui suivent nous laissent parfois rêveurs.



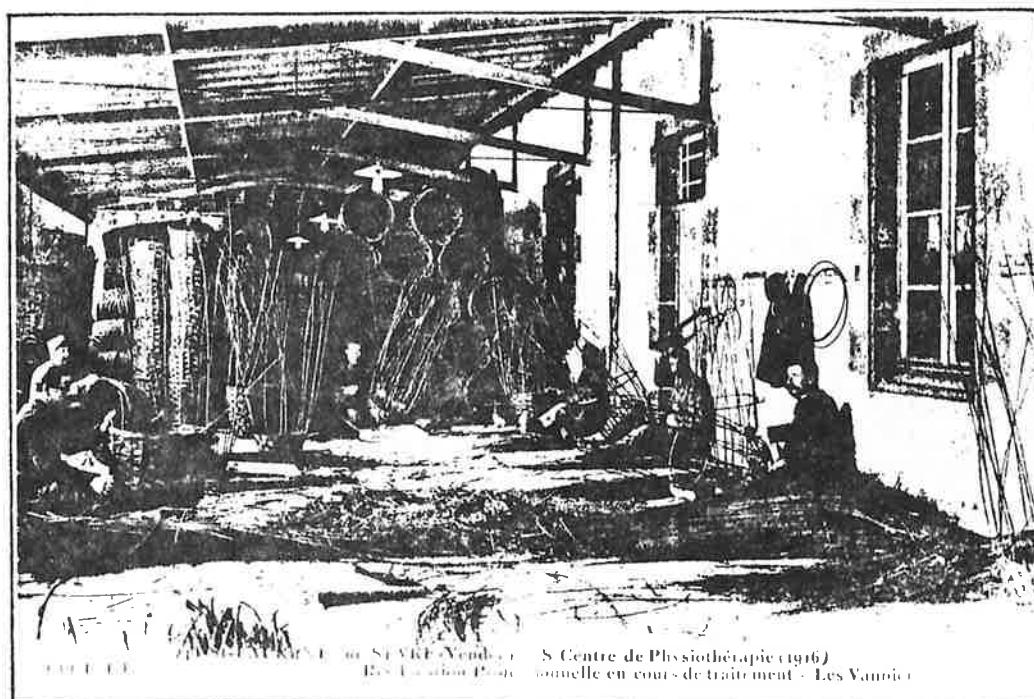
St-LAURENT-sur-SÈVRE (Vendée) — S, Centre de Physiothérapie (1916)  
Les Mouvements d'ensemble



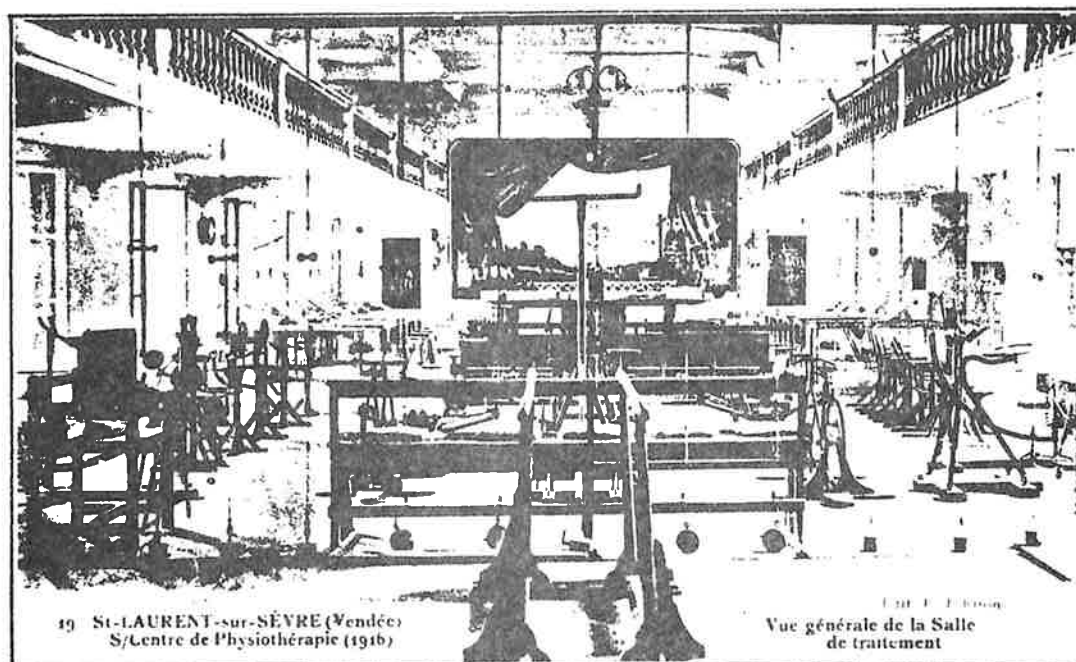
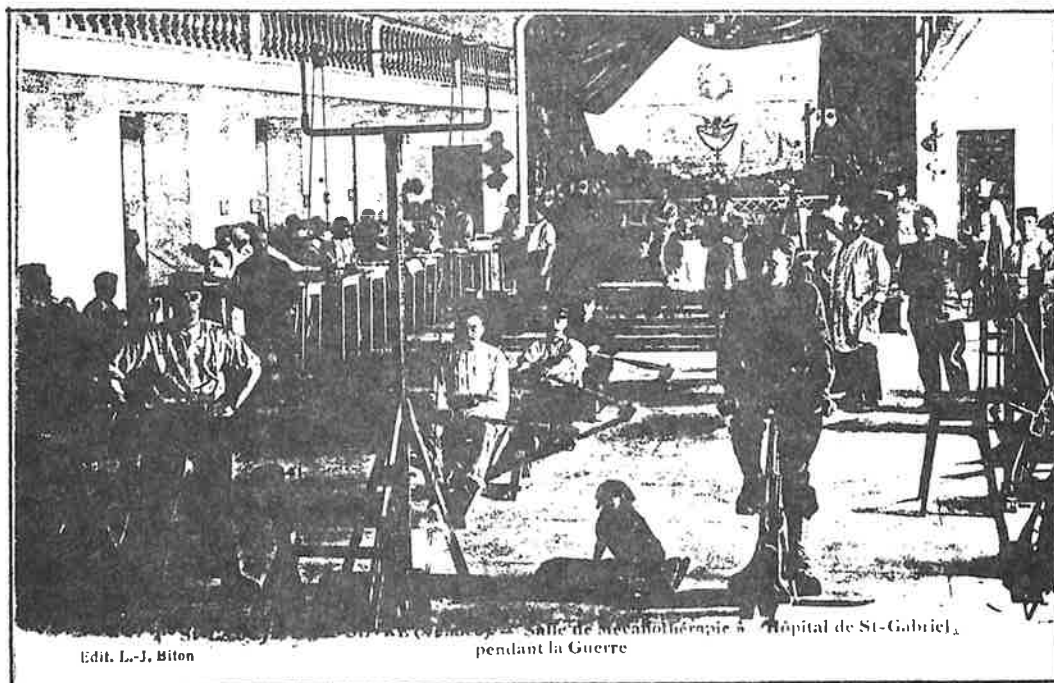
Ce soldat a sans doute la main gauche atrophiée.

Imaginons la scène :  
De la main droite, le soldat actionne un levier qui serre l'autre main.

L'opération ne devait pas être indolore.



La salle de théâtre de Saint-Gabriel ,avec deux aménagements différents



*L'AMICALE REGRETTE  
DE NE POUVOIR INSERER  
LE BULLETIN DES JEUNES  
QUI N'A PAS ETE REDIGE  
OU REMIS  
DANS LES DELAIS IMPARTIS*

*+++++*



*Comptoir Vendéen  
des Métaux Précieux*



**ACHAT-VENTE  
OR-ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT  
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES  
Païement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

**ACHAT/VENTE**

  
**L'ECLIPSE**



**CARTES  
POSTALES  
DE COLLECTION  
LIVRES ANCIENS**

4, rue du Passage  
LA ROCHE-S/YON

**Tel. 51 62 75 39**

CITROËN BX OURANE TURBO-DIESEL

# PARÉE POUR LE VOYAGE.



Conçue pour les longues distances, la CITROËN BX Ourane est dotée d'un moteur diesel, turbo compressé.

Tout a été pensé pour favoriser le confort et le plaisir de conduire : intérieur velours, peinture métallisée et glaces teintées, feux antibrouillard avant, becquet et protections

latérales couleur caisse, direction assistée et freinage ABS, volant sport et jantes alliage, condamnation centralisée des portes et du hayon, avec télécommande à infrarouge, lève-vitres avant et rétroviseur droit électrique.

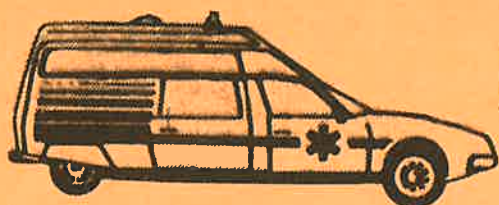
Relations Clientèle 05052424 (appel gratuit) ou minitel 3615 CITROËN.



**CITROËN**

**GUENANT-AUTOMOBILES**

Route de Nantes - La Roche-sur-Yon - Tél. 51.62.29.64



## AMBULANCES

AGRÉÉES

# DRONET-HERVOUET

Véhicule  
Sanitaire  
Léger



61, Rue G. RAMON  
85000  
LA ROCHE sur YON

**51 37 04 36 ☎ 51 37 48 79**